

Rassemblement écologiste
et citoyen. **180 engagements**
pour **Nantes** avec
Julie Laernoès



Élections municipales
15 et 22 mars 2020

 GENERATION
ÉCOLOGIE

 Parti
Animaliste

 URGENCE
ÉCOLOGIE



- 7 LE BOUCLIER ÉCOLOGIQUE
- 17 DÉCIDER ET VIVRE ENSEMBLE, VRAIMENT !
- 27 NANTES HUMANISTE ET SOLIDAIRE
- 37 ILS SONT LE MONDE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN
- 45 NANTES, VILLE À TAILLE HUMAINE
- 53 FAIRE DE L'ÉCONOMIE UN MOTEUR DE LA TRANSITION

Ensemble, faisons de Nantes **la ville écologique** et solidaire dont nous avons besoin !

L'enjeu du mandat qui vient est grand. Il est décisif pour l'avenir des Nantais.es. Face aux défis qui nous attendent, le temps est à l'action. Il nous faut proposer un cap clair pour redonner du sens et du désir aux habitant.e.s, et bâtir localement une société écologique solidaire, garante des équilibres nécessaires à la vie sur Terre et au vivre-ensemble.

À Nantes, nous avons toutes les cartes en main pour réussir. Nantes est ville d'action. Nantes bouge vite. Elle s'est déjà transformée par le passé, elle peut le refaire !

Portée par un nouveau souffle écologiste et citoyen, indispensable pour donner un nouveau cap aux politiques publiques, Nantes peut devenir un creuset des réalités concrètes de la transition écologique. Nous allons réinventer nos modes de vie avec fierté, en assumant que l'idéal porté par la société des Trente Glorieuses n'est plus réaliste et peut être dépassé.

Ce programme est donc d'abord **le récit d'un avenir désirable,** convivial, qui marque son attachement à la protection de l'intérêt général et des grands cycles de la nature, pour dire « *oui, ensemble, c'est possible !* »

Ce possible n'en est pas moins pragmatique, car il s'est construit à partir de deux expériences fortes et crédibles : celle de la cohérence d'une vision écologiste de plus de 50 ans, qui touche aujourd'hui de plus en plus de Nantais.es, et celle de l'exigence scientifique que l'on retrouve dans les scénarios climatiques.



Notre projet pour Nantes se décline en **180 propositions**, qui ont été réfléchies à partir de **3 grands impératifs** :

FAIRE AVEC LES HABITANT.E.S pour (re)politiser la Ville.

Nous sommes convaincu.e.s que le pari de la transition sera tenu si nous réussissons d'abord à impliquer les habitant.e.s et toutes les forces vives du territoire. Pendant près d'un an, nous avons travaillé avec plus d'une centaine d'habitant.e.s, citoyen.ne.s, associations et entreprises, qui ont participé à des ateliers pour construire ce programme. Qu'elles et ils en soient pleinement remercié.e.s. Cette méthode collaborative témoigne de ce que nous ferons demain lorsque nous serons en responsabilité.

FAIRE DE L'ÉCOLOGIE UN MODÈLE pour réinventer la Ville.

Ce programme a été construit pour répondre à l'urgence de la crise écologique. Nous avons mis sur pied un « scénario énergie/climat » qui permet à Nantes de planifier sa transition de manière globale pour tenter de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C et développer les capacités de résilience du territoire. L'ensemble des politiques publiques a été analysé sous le prisme de la transition afin que l'écologie ne soit plus abordée à la marge du modèle économique, mais puisse imprégner l'action publique de façon transversale. Cela passe par une autre façon de se déplacer, de consommer et de construire à Nantes. C'est un véritable nouveau modèle de ville qu'il nous faut élaborer ensemble.

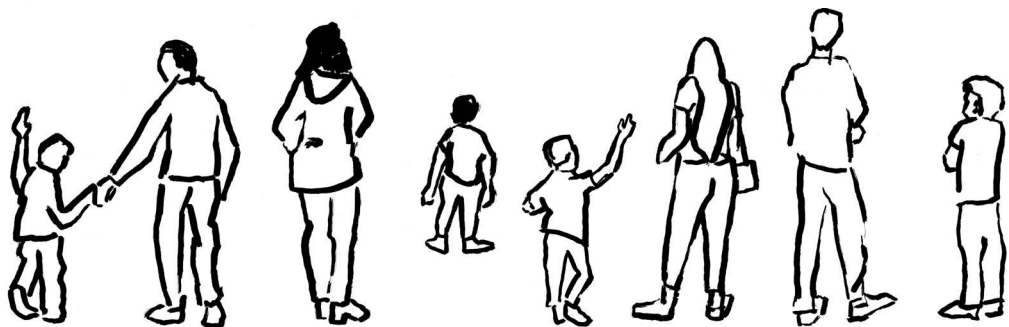
PRENDRE SOIN DE TOUTES ET TOUS pour vivre mieux la ville.

Il n'est plus supportable dans une ville riche et humaniste comme Nantes de laisser la précarité et les inégalités se développer. En tant qu'écologistes, nous sommes attaché.e.s à la préservation des équilibres et de la diversité sur un territoire, qui passe nécessairement par une redistribution juste des richesses et une attention portée à toutes et tous.

Grossir indéfiniment, remporter des parts de marché, aux dépens des plus fragiles et des territoires voisins, ne peut pas être l'objectif qui guide l'action de notre collectivité. Vivre mieux, tou.te.s ensemble, et dans le respect des grands équilibres écologiques, en est un.

Pour mettre en place ce projet, nous formons une équipe renouvelée, compétente dans sa diversité, et engagée autour de notre candidate **JULIE LAERNOES**. Issu.e.s en grande partie du terrain des quartiers et de la société civile, nous nous engageons pour garder active et vivante la perspective d'une autre voie, humaniste et responsable, celle de l'écologie citoyenne et solidaire.

Ensemble, c'est possible !



Bouclier écologique Protéger Nantes et les Nantais.e.s

Les villes sont au premier rang de l'action contre le dérèglement climatique, qui dégrade nos conditions de vie, et celles de nos enfants.

Le premier devoir de la Maire est de prendre soin des biens communs et de bâtir, dans les 10 ans à venir, un « *bouclier écologique* » protecteur, pour le climat, pour le vivant et pour les habitant.es.

Nous pouvons agir pour à la fois PRÉSERVER en réduisant nos émissions de carbone et nos déchets, en stoppant les projets inutiles, RÉPARER en contribuant à régénérer la biodiversité et les grands cycles écologiques, et PROTÉGER en adaptant la ville aux risques climatiques. À l'échelle locale, les leviers sont nombreux : bâti, transports, biodiversité, déchets, alimentation, énergie.

Notre responsabilité est de proposer un scénario crédible de transition qui réduit non pas par 2, mais par 3 nos émissions de carbone à horizon 2030.

PAS « SOCIALE », L'ÉCOLOGIE ?

Les 20 % des ménages les plus modestes dépensent 2,5 fois plus pour se chauffer que les 20 % les plus aisés. Rénover le logement, c'est choisir d'agir de façon prioritaire contre les inégalités sociales !

DES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS POUR TOUS LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS.

Pour encourager à se déplacer autrement dès le plus jeune âge et pour que la jeunesse puisse bouger partout dans la ville, qu'elle soit Nantaise ou qu'elle vienne d'ailleurs, nous instaurerons la gratuité pour tous les jeunes de moins de 26 ans, sur simple présentation d'un papier d'identité.

ENGAGEMENT 1**RÉNOVONS NOS LOGEMENTS : DU CONFORT, DES EMPLOIS, C'EST BON POUR LE CLIMAT... ET LES FINS DE MOIS !**

Le premier levier de la transition énergétique, c'est la rénovation des bâtiments. Notre objectif est à la fois écologique et social : en finir avec les passoires énergétiques, c'est aussi réduire les factures des habitant.e.s, créer de nouvelles filières d'emplois et des habitats plus agréables.

1 Viser 5 000 logements rénovés par an en « Bâtiment Basse Consommation (BBC) ». Nous multiplierons notamment par 3 le rythme de rénovation des copropriétés, soit 2 copropriétés par mois rénovées sur le mandat.

2 Miser sur l'auto-rénovation des maisons individuelles. En s'appuyant sur les acteurs de l'auto-construction, nous favoriserons la mutualisation des travaux et les commandes groupées, notamment en améliorant le dispositif « MonProjetRénov ».

3 En finir enfin avec la précarité énergétique. Nous assurerons la conversion des 10 000 logements chauffés au fioul, et mettrons la priorité sur la rénovation énergétique des 3% de logements sociaux non performants.

4 Soutenir la structuration du réseau des professionnels du BTP durable. En leur apportant ingénierie financière et accompagnement technique (notamment sur les matériaux biosourcés), nous conforterons l'emploi du secteur, soit environ 13 000 équivalents temps plein.

ENGAGEMENT 2**PRIORITÉ AUX DÉPLACEMENTS PROPRES : MARCHÉ, VÉLO, BUS, TRAM, TRAIN**

Réduire la place de la voiture individuelle en inversant la hiérarchie des modes de transports est essentiel. Donnons priorité à la marche et au vélo, puis aux transports en commun, en proposant des alternatives crédibles à la voiture.

5 Faciliter la marche à pied. Nous élargirons l'espace piétonnier dans les lieux à forte fréquentation piétonne et dans les quartiers, nous empêcherons l'encombrement des trottoirs pour favoriser les piétons, familles avec poussettes, personnes à mobilité réduite.

6 Un VRAI plan pour multiplier par 4 la pratique quotidienne de la bicyclette. Nous débloquerons 115 millions sur ce mandat pour mettre enfin en place un réseau d'infrastructures cohérent et sécurisé. Nous créerons des locaux vélos fonctionnels dans les immeubles et nous multiplierons les stationnements pour les vélos sur l'espace public. Une Maison Associative du Vélo et de la Marche sera installée dans chaque quartier, pour favoriser l'auto-réparation. Nous mettrons à disposition des vélos pour l'ensemble des jeunes de moins de 26 ans à Nantes, en commençant par 30 000 vélos déployés dans la ville. Nous renforcerons l'équipe en charge du vélo dans nos services, tout en formant l'ensemble des techniciens et référents de pôle.

7 Créer le « Train express du quotidien », réseau ferroviaire métropolitain assurant un passage à minima toutes les 30 minutes en heure de pointe et toutes les heures le reste de la journée. Nous nous appuyerons sur l'étoile ferroviaire existante et les anciennes gares de quartiers, et nous amplifierons les connexions entre les gares, le réseau TAN et le Réseau cyclable métropolitain pour proposer une alternative efficace à la voiture.

8 Booster le réseau TAN, avec plus de passages et de lignes inter-quartiers. Nous relancerons des investissements structurants, inexistant depuis 2006, et renforcerons les fréquences, notamment les soirs, week-ends et vacances scolaires. Nous voulons sortir du modèle « en étoile » pour relier directement entre eux les quartiers (nouvelles connexions, nouvelles lignes), et coordonner le réseau TAN avec les autres réseaux de transport (notamment celui des cars régionaux - Aléop).

9 Repenser l'usage de la voiture individuelle, pour une ville apaisée. Nous n'autoriserons plus aucun nouveau parking en centre-ville ni de nouveau franchissement routier de la Loire, et développerons la flotte de véhicules propres en autopartage. Nous créerons des voies dédiées aux transports collectifs et au covoiturage sur les pénétrantes et

LE RÉSEAU CYCLABLE MÉTROPOLITAIN À MOINS DE 500 MÈTRES DE CHEZ MOI

Le changement rapide des habitudes de mobilité passe par une infrastructure adaptée, structurée et sécurisée. À moins de 500 mètres de son domicile, chacun.e doit trouver une voie du Réseau cyclable métropolitain, visible et lisible, reliant la périphérie au centre et les quartiers entre eux.

1 PLACE DE VÉLO POUR 1 PLACE DE VOITURE

Dans chaque rue de Nantes, le nombre de place de vélo doit être au moins le même que le nombre de place de voiture. Concrètement cela veut dire neutraliser une place de parking sur 7 à Nantes pour y mettre 3 appuis vélo classique qui peuvent accueillir 6 vélos et 1 place pour un vélo cargo.

DES DIMANCHES "SANS VOITURE" POUR DÉBLOQUER LES IMAGINAIRES

LE RETOUR DU TRAIN DE NUIT

L'empreinte carbone d'un avion est jusqu'à 40 fois plus importante que celle d'un train. Au lieu de faire grossir Nantes Atlantique, nous souhaitons organiser la complémentarité avec les autres aéroports de l'ouest par le train, et privilégier le train de nuit pour les déplacements plus longs.

les grands boulevards (ligne 10 en chronobus notamment), et limiterons à 30 km/h l'intégralité des voies à l'intérieur du périphérique.

10 **Changer le fonctionnement de l'aéroport de Nantes Atlantique et privilégier le train.** Nous souhaitons limiter le développement de l'aéroport à son emprise foncière actuelle et son niveau actuel de fréquentation. En refusant le modèle de développement basé sur le low-cost, en imposant un couvre-feu 22h30/6h ainsi que la taxation des avions les plus bruyants, en négociant une nouvelle gouvernance partagée du site, en organisant sa desserte efficace via les modes doux (vélos et bus).

ENGAGEMENT 3 FAIRE DE NANTES UNE VILLE ZÉRO-DÉCHET

Au-delà de la seule logistique collecte/gestion des déchets ménagers, nous souhaitons faire de la démarche zéro-déchet un véritable projet territorial pour la métropole, ses habitant.e.s et ses entreprises. Objectif ? 10 ans pour réduire de 50 % nos déchets résiduels.

11 **Moins je jette, moins je paie ! En route vers une fiscalité incitative et équitable.** Nous organiserons des états généraux de la Ville Zéro-Déchet pour remettre à plat la fiscalité déchets de la Métropole, afin d'installer progressivement un système de tarification incitative pour les déchets ménagers et une fiscalité plus juste pour les entreprises.

12 **Boucler la boucle des déchets alimentaires « collecte/traitement/valorisation ».** Pour viser le doublement du volume de déchets compostés, nous poursuivrons le déploiement des composteurs de quartier et le soutien à l'achat d'un lombricomposteur, nous généraliserons la collecte à domicile des déchets organiques (3^e sac vert), créerons une plateforme de compostage au sud-ouest de la Métropole, et expérimenterons des dispositifs de valorisation énergétique.

13 **Sortir nos vies et notre ville du plastique et du jetable.** Nous acterons la suppression du plastique à usage unique et les consommables jetables dans les services municipaux et métropolitains. Nous libérerons nos rues du plastique en réglementant les pratiques

sur les terrasses et dans l'espace public, et en installant des fontaines à eau partout dans la ville pour remplir nos gourdes. Nous créerons un kit « zéro-déchet » et soutiendrons financièrement les associations et les commerçants qui s'engagent.

14 **Réemployer, réparer : une priorité dans tous les quartiers.** Nous créerons un Comptoir de la réparation et du réemploi dans chaque quartier avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

15 **Supprimer les décharges sauvages.** Nous éliminerons toutes les déchetteries à ciel ouvert qui existent dans les quartiers populaires, renforcerons la collecte à domicile des encombrants et lutterons pied à pied contre les dépôts sauvages.

16 **Libérer les ressources de l'écosystème zéro-déchet !** Nous amplifierons le soutien aux initiatives de l'économie circulaire, avec notamment la création du Zéro-Waste Lab (avec la Galerie du Zéro-déchet), pour dynamiser le réemploi des déchets et les innovations low-tech en lien avec la recherche, le monde économique, les citoyen.ne.s et les institutions.

ENGAGEMENT 4 PRENDRE SOIN DE LA NATURE ET DU VIVANT, C'EST NOUS PROTÉGER NOUS-MÊMES

Nous ne voulons pas d'îlots de fraîcheur dans une ville chaude faite de béton, nous voulons une « ville fraîche » réinvestie par la nature. C'est en recréant les conditions d'épanouissement de la biodiversité que nous remporterons le pari de faire de Nantes une ville saine et résiliente aux risques climatiques.

17 **Objectif zéro-artificialisation nette !** Nous engagerons, dès 2020, une réévaluation des outils juridiques et stratégiques qui gèrent nos politiques d'urbanisme et d'aménagement, afin de les ajuster réellement à notre objectif de zéro-artificialisation nette.

18 **Bye-bye macadam : des permis de végétaliser pour redonner vie aux espaces publics.** Pour libérer un maximum d'espaces

LA « JOURNÉE DES ÉLÉPHANTS »

Chaque année, ce temps festif de 24 heures dans les quartiers aura l'objectif de récupérer 48 tonnes d'encombrants... le poids de l'éléphant des Machines !



bétonnés au cœur des quartiers, nous organiserons des chantiers participatifs de débitumage avec les habitant.es. Chaque Nantais.e aura aussi la possibilité de déposer une demande d'enlèvement du bitume pour faire pousser, en pleine terre, des plantes, des légumes, des arbres...

19 Les arbres nous protègent : protégeons-les et multiplions les plantations ! Forts de nos magnifiques parcs et jardins et épaulés d'un Service Municipal des Espaces Verts d'une grande qualité, nous mettrons en place un Schéma Directeur Métropolitain de l'Arbre et du Végétal pour passer à la vitesse supérieure : en privilégiant la protection du patrimoine, en sanctuarisant les arbres anciens et en démultipliant les plantations d'arbres, de haies et la reconstitution de « *forêts urbaines* ».

20 Renforcer les trames vertes et bleues et les couloirs de nature en ville. En réparant les zones de rupture, en replantant des espèces bocagères et en restaurant les continuités vertes ou humides, notamment en entretenant mieux les rivières et en rouvrant les cours d'eau souterrains.

21 Objectif zéro-pesticide dans notre eau et nos sols. Dès 2020, nous lancerons une coopération renforcée avec les territoires voisins pour la protection de l'eau (bassins versants Loire, Erdre et Sèvre...), en accompagnant les agriculteurs vers le Zéro Phyto, la conversion vers la bio et les pratiques respectueuses de l'environnement.

22 Faisons respirer Nantes ! En complément de la priorité donnée aux modes de déplacement propres et au remplissage efficace des voitures, nous ferons face aux situations de pics de pollution en interdisant la circulation des voitures non professionnelles tout en assurant la gratuité des transports en commun.

DESSINER LA « VILLE NATURE ET FRAÎCHE »

Nous organiserons un grand débat sur la ville-nature, créerons un Atlas, marqueur de la biodiversité en ville en partenariat avec les expert.e.s et les acteurs de terrain, et renforcerons les moyens des associations environnementales.

L'ARBRE, UN SERVICE PUBLIC

L'arbre est un véritable service public à entrées multiples : qualité de l'air, biodiversité, résilience et lutte contre le réchauffement climatique, filière bois, loisirs, contact avec la nature et qualité de vie...

23 5G, ondes électromagnétiques et perturbateurs endocriniens : les Nantais.e.s ne sont pas des cobayes ! Appliquons le principe de précaution : moratoire sur la 5G, transparence totale sur les implantations d'antennes de téléphonie mobile, application renforcée de la Charte contre les perturbateurs endocriniens, et analyse systématique de l'eau potable.

24 Prendre en compte le bien-être animal dans nos politiques publiques. Nous créerons une délégation d'élue dédiée à la Protection animale. Nous mettrons en place une clause "bien-être" animal dans les appels d'offre pour restauration collective et interdirons la commande de produits issus de l'élevage intensif et de produits animaux issus d'abattage sans sensibilisation préalable. Nous mettrons en place une politique de stérilisation des chats errants et créerons des espaces de vie pour chats libres. Nous faciliterons la création d'espaces pour les chiens dans les parcs publics et d'espaces dédiés "Caniparc". Nous faciliterons la création de places pouvant accueillir des personnes accompagnées de leurs animaux dans les foyers, hébergements d'urgence et dans les EPHAD.

25 Stop aux activités qui génèrent de la souffrance animale. Nous refuserons toute subvention aux organisations ou associations dont l'activité génère ou induit de la souffrance animale, et nous prendrons un arrêté municipal contre les cirques avec animaux sauvages. Nous faciliterons la mise en place d'une coexistence équilibrée entre les humains et les animaux liminaires.

ENGAGEMENT 5 ASSURER LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

L'économie mondialisée et ultra-libérale a privé les territoires de leur autonomie pour se nourrir et se chauffer, ce qui accélère les dérèglements et la vulnérabilité aux chocs écologiques, économiques et démocratiques. Regagnons notre sécurité écologique sur l'essentiel : l'énergie et l'alimentation, en développant de l'emploi local non-délocalisable.

VÉGÉTALISONS NOS BÂTIMENTS

Rafraichissons nos murs grâce à un aménagement qui respecte la biodiversité, qui permet la résilience et prépare aux chocs à venir, un aménagement qui favorise une ville fertile, qui produit des ressources utiles à ses habitant.e.s, et qui favorise le lien social.

**UN SCÉNARIO
ÉNERGÉTIQUE
CRÉDIBLE POUR
NANTES MÉTROPOLE**

Les objectifs ont été fixés en prenant pour références des travaux scientifiques et de citoyen.ne.s engagé.e.s comme Virage Énergie Climat, Négawatt ou Réseau Action Climat.

26 100 % de notre énergie renouvelable d'ici 2050 : c'est nécessaire et c'est possible ! Toutes les surfaces potentielles en toitures du territoire produiront de l'énergie (vers 20 % de l'énergie consommée). Nous continuerons le développement du bois-énergie pour la chaleur, et ferons émerger des projets éoliens et de génération de biométhane. Nous investirons dans des contrats territoriaux de filières renouvelables avec les territoires voisins : éolien, photovoltaïque, méthanisation, géothermie, réseaux de chaleur, etc.

27 Réapproprions-nous l'énergie : en route vers les énergies citoyennes. Nous donnerons les moyens à chacun.e de concrétiser son projet, en s'appuyant sur les réseaux d'énergie citoyenne (Energie Partagée, Energie Citoyenne en Pays de la Loire, Cowatt, etc) et en étoffant le service métropolitain dédié. Chaque projet sera accompagné jusqu'à son terme.

28 Devenir une collectivité productrice d'énergie. Nous inclurons systématiquement une part d'autoconsommation pour les bâtiments municipaux construits ou rénovés, systématiserons les études de faisabilité, valoriserons les bonnes pratiques (collaboration inter-entreprises dans les zones d'activités et entre la collectivité et les citoyens). Notre objectif : 100 % des nouveaux toits municipaux avec panneaux solaires ou végétalisés.

29 Créer un service public de l'énergie. Nous développerons une large palette d'outils (syndicats mixtes, SEM) pour que les citoyen.ne.s et la Métropole participent pleinement à la transition énergétique du territoire. Nous investirons dans des outils de production (éoliennes, méthaniseurs...) et aborderons ensuite les problématiques émergentes : consolidation d'un réseau de gaz pour les méthaniseurs, faire de la collectivité un fournisseur d'énergie avec l'augmentation prévisible du prix de l'électricité, favoriser le stockage industriel de l'énergie, etc.

30 Engager la rupture avec le modèle agricole dominant pour proposer une alimentation locale 100% bio pour les Nantais.e.s. En allouant une délégation d'élu.e et une vice-présidence à la transition alimentaire, et en travaillant avec le monde paysan et les territoires voisins, nous aurons les moyens de viser avec détermi-

nation un cap ambitieux : devenir un territoire 100 % bio, 100 % en circuit-court, en autonomie à 20 %.

31 Conquérir des terres agricoles sur la métropole et y favoriser l'installation des jeunes agriculteurs bio. D'ici 3 ans, la moitié de nos agriculteur.rice.s partira à la retraite ! Nous viendrons en soutien aux transmissions et installations de jeunes agriculteur.rice.s en bio et circuit-court. Pour les nouvelles installations, nous mettrons en place une politique de défrichage offensive sur toute la Métropole, avec en ville la création d'un espace en pleine terre pour tout nouveau projet urbain.

32 Sécuriser les parcours de transition vers l'agriculture bio et paysanne. Nous aiderons financièrement les agriculteurs et agricultrices prenant des mesures agro-climatiques, contractualiserons avec elles/eux pour sécuriser les parcours de transition vers la bio (débouché assuré sur la restauration scolaire) et apporterons des aides renforcées pour celles et ceux déjà engagé.es sur le bio et le circuit-court.

33 Créer une coopérative alimentaire pour organiser la distribution en circuit-court sur la métropole. Aujourd'hui, les agriculteur.rice.s engagé.e.s ont besoin d'un soutien technique et financier pour s'organiser ensemble. Appuyée sur les structures existantes (Kiosque Paysan, groupements d'agriculteurs locaux), nous développerons cette plate-forme coopérative (SCIC) qui organisera les commandes, la logistique et la distribution en circuit-court des produits alimentaires du territoire.

34 Miser sur l'agriculture urbaine. Nous ajouterons de nouvelles parcelles de jardins familiaux et collectifs, concentrant l'effort sur les interstices en pied d'immeubles et les parcs municipaux. Le développement de l'agriculture urbaine professionnelle sera aussi une priorité, ainsi que le soutien à la création d'une Maison des Agricultures Urbaines.



ENGAGEMENT 6
PRÉPARER NANTES FACE AUX DÉRÈGLEMENTS
ET AUX RISQUES CLIMATIQUES

Nous voulons changer Nantes pour limiter son impact sur l'environnement. Mais nous devons également nous préparer aux mutations et aux impacts du dérèglement climatique déjà en cours. Si les intentions du Plan Climat métropolitain 2018 sont bonnes, il faut désormais passer au concret et démarrer sérieusement le chantier pour adapter la ville.

35 Face à un climat plus chaud, construire la ville résiliente qui régénère les conditions d'une vie supportable. Les outils sont nombreux et seront déployés : arbres, canopée et nature en ville, cultures agricoles résistantes adaptées, infrastructures urbaines bioclimatiques et toitures végétalisées, stockage des eaux de pluie, corridors verts et trames noires pour réintégrer des espèces prédatrices des espèces invasives telles que les moustiques tigres...

36 Se préparer aux risques climatiques extrêmes. Accompagnés par des expert.e.s et des citoyen.ne.s, nous concrétiserons un plan-guide audacieux afin de répondre aux crises qui pourraient se multiplier (inondations et pluies intenses, tempêtes, vagues de chaleur, sécheresses), notamment le risque d'inondations auxquelles notre territoire est particulièrement sensible.

Décider et vivre ensemble, vraiment !

Vie citoyenne, sport et culture : un autre possible

Pour retrouver la confiance, nous devons être capables de dépasser le modèle déjà usé du « *dialogue citoyen* » pour nous appuyer sur l'expertise et la mobilisation citoyenne. Nous changerons en profondeur les façons de gouverner la ville.

Les projets, de l'initiative du quotidien au grand projet, seront décidés et mis en œuvre en responsabilité avec les citoyen.ne.s. Nous inventerons un nouveau « *cadre de ville* » : des quartiers redessinés autour des bassins de vie, porteurs de la dynamique associative et collective, de la culture, du sport et du foisonnement associatif.

LE CACC, CENTRE D'ACTION CLIMATIQUE CITOYEN

Toute décision doit être bonne pour aujourd'hui et pour demain ! Indépendant et auto-géré, le CACC sera installé et mis à disposition des collectifs du mouvement climat. Lieu de création des alternatives de demain, en lien avec le monde de la recherche, l'objectif est également d'analyser les projets de la ville au crible de l'urgence climatique. Un.e élu.e à la « *Prospective climatique et implication citoyenne* » sera également nommé.e pour suivre ces actions.

LE PRINCIPE DU 50/50, GARANT DE L'IMPLICATION CITOYENNE

Selon ce principe, les idées viennent des citoyen.ne.s, la collectivité finance et accompagne leur mise en forme, puis collectivité et habitant.e.s partagent la responsabilité et la mise en œuvre.

ENGAGEMENT 1 DONNER VRAIMENT AUX HABITANT.E.S LES MOYENS DE DÉCIDER ET D'AGIR

Le temps est fini où la collectivité décide et agit seule. Nous passerons un nouveau contrat démocratique avec les Nantais.es, en impliquant les citoyen.ne.s dans la conception des projets et en partageant la responsabilité de la mise en œuvre, selon un principe de 50/50.

37 Décentraliser le pouvoir d'agir dans les quartiers de vie. Nous renforcerons le rôle de l'adjoint.e de quartier en attribuant des moyens à la prise de décision ultra-locale : un budget d'investissement décentralisé représentant 5 % du budget d'investissement, soit 6 millions d'euros répartis dans tous les quartiers. En créant des postes d'animateur.ice de proximité, nous aiderons les associations à soutenir et accompagner l'initiative citoyenne.

38 Créer un budget participatif d'un million d'euros par an pour l'action citoyenne, associative et économique. Une votation citoyenne sélectionnera les projets, avec un droit de participation ouvert à tous les plus de 16 ans, quelle que soit leur nationalité.

39 Créer un droit d'interpellation citoyenne. Nous donnerons aux citoyen.ne.s le droit d'interpeller les élu.e.s. Les propositions citoyennes recueillant plus de 5 000 voix pourront être inscrites en débat au conseil municipal et faire l'objet d'une délibération. Les jeunes exerceront un droit spécifique d'interpellation deux fois par an, via le Conseil des jeunes.

40 Développer la diversité de la participation citoyenne. Nous instaurerons le tirage au sort comme mode de représentation pour moitié, dans toutes les instances citoyennes de la Ville et de la Métropole, et expérimenterons d'autres modes de participation (diagnostic en marchant, carte sensible de quartier...). Nous proposerons des formations gratuites à l'éducation populaire, la citoyenneté et aux transitions.



ENGAGEMENT 2 FAIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE UN PILIER DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Essentielles dans la vie quotidienne des Nantais.e.s, en matière d'éducation, de transition écologique, de solidarité et de loisirs, les associations méritent une prise en compte et un accompagnement largement renforcés.

41 Rendre transparente l'attribution des subventions et des locaux municipaux. Nous créerons une commission paritaire (élu.e.s, personnalités qualifiées, citoyen.ne.s tiré.e.s au sort) qui définira les critères de choix, dans un processus transparent. Un dispositif similaire sera mis en place à l'échelle métropolitaine.

42 Mieux accompagner les associations et clubs. Le rôle du CADRAN, centre ressource de la Ville au service des associations, sera renforcé et élargi, avec une cellule opérationnelle « conseil et accompagnement administratif », et un.e agent.e référent.e pour chaque secteur associatif prioritaire (culture, sport, jeunesse, vie associative).

43 Un million d'euros pour l'emploi dans les associations. Réagissant au recul de l'État dans sa mission d'accompagnement de l'emploi associatif, nous mettrons en place un fonds d'aide à la vie associative d'un montant de 1 million d'euros par an afin de venir en appui à celles qui veulent embaucher.

44 Rendre possible l'occupation temporaire de bâtiments. S'appuyant sur des retours d'expérience concluants (Ateliers Magellan, MIN de Rien...), nous faciliterons l'accès des associations aux locaux en friche ou en situation transitoire. Nous rendrons également accessibles les équipements publics de proximité en dehors de leurs heures d'ouverture.

45 Transformer l'offre socio-éducative. En y associant les parties prenantes — habitant.e.s, bénévoles associatifs, professionnels, structures d'éducation populaire... Nous initierons un renouvellement de l'offre socio-éducative et des maisons de quartier, pour donner des moyens aux acteurs de proximité, et favoriser la participation et l'autonomie des projets.



46 Accompagner les associations vers la transition écologique. En partenariat avec le réseau Éco-événement, nous mettrons en place un plan d'accompagnement à la transition écologique de acteurs associatifs, sportifs et culturels nantais, et nous soutiendrons le réseau « 1001 événements s'engagent pour le climat et les territoires ».

ENGAGEMENT 3 POUR UNE RÉELLE ÉTHIQUE EN POLITIQUE

Pour retrouver confiance entre élu.e.s et habitant.e.s, pour concentrer le rôle de l'élu.e sur l'action collective, nous devons rendre transparents et lisibles les processus de l'action municipale.

47 Stop aux conflits d'intérêts ! Pour des élu.e.s pleinement engagé.e.s dans leurs fonctions, sans conflit d'intérêt avec leur activité professionnelle, nous communiquerons en transparence l'activité professionnelle de chaque élu.e, son agenda, ses ressources et indemnités.

48 Pour des indemnités d'élu.e.s équitables et équilibrées. Nous acterons la fin du cumul des mandats locaux : plus d'élu.e municipal.e ou métropolitain.e aussi élu au Département ou à la Région. Nous refonderons le système des indemnités, sans augmentation de l'enveloppe globale, en supprimant les bonus financiers des élu.e.s siégeant à des organismes extérieurs (sociétés d'économie mixte...). Une partie des indemnités sera supprimée en cas d'absentéisme. Nous limiterons les frais de bouche et de déplacement : dans sa ville, une Maire se déplace en vélo !

49 Renforcer les droits des élu.e.s de l'opposition, c'est améliorer la démocratie locale : droit d'être informé.e et de s'exprimer sur les dossiers soumis à délibération, représentation dans les événements de quartier et les commissions et affectation de moyens matériels et humains...

50 Informer en transparence sur l'action municipale. Le site internet de la collectivité rendra publiques et lisibles les actions. L'ordre du jour des conseils municipaux et métropolitains, ainsi que les

délibérations, seront mis en ligne à minima 10 jours avant le vote. Nous nous engageons à communiquer en transparence toutes les données dont disposent les élu.e.s.

ENGAGEMENT 4 UN AUTRE POSSIBLE POUR LA CULTURE À NANTES

La culture a fait de Nantes ce qu'elle est aujourd'hui, une ville vivante et ouverte sur le monde. La politique actuelle trouve sa limite quand elle transforme nos quartiers en parc d'attraction, au service d'un tourisme international. En lien avec les acteurs culturels, donnons un nouveau souffle à la culture à Nantes, pour qu'elle continue de faire rêver tous les Nantais.e.s dans un esprit festif et d'ouvrir de nouveaux horizons.

51 Des Rencontres citoyennes de la culture, réunissant artistes, acteurs culturels, élu.e.s et habitant.e.s seront organisées pour redéfinir collectivement des objectifs partagés et les modalités de suivi des politiques culturelles. Nous rééquilibrerons ainsi les aides entre les disciplines, mais aussi entre création, consommation culturelle et pratiques artistiques.

52 La culture déborde... avec la Semaine ingérable, un événement gratuit où tous les équipements culturels (musée, théâtre etc ...) sortent de leurs murs, ouvrent leurs portes gratuitement aux Nantais.e.s et débordent sur l'espace public. Cette manifestation annuelle, populaire, permettra de valoriser la politique « hors les murs » des structures culturelles en présentant des projets dans d'autres lieux : maisons de quartier et médiathèques, bars et commerces, espaces publics et transports en commun...

53 Soutenir les arts de la rue et l'art dans la rue, c'est réinvestir l'espace public pour toucher tou.te.s les Nantais.e.s. En fidélité à son histoire, nous voulons faire de Nantes une ville des arts de la rue. Nous engagerons les démarches pour accueillir un Centre national des arts de la rue ainsi qu'une école des arts de la rue. Un dimanche par mois « *Le dimanche sans voiture* » permettra de réinvestir l'espace public dans tous les quartiers en s'appuyant sur les acteurs et



**METTRE EN LUMIÈRE
LES ARTISTES ET
COMPÉTENCES
CULTURELLES
LOCALES - LABEL(LE)
NANTES !**

Avec les artistes et les acteur.rice.s, nous organiserons un moment fort annuel d'exposition, irriguant l'ensemble de la ville. Nous créerons des ponts avec des villes proches comme Clisson, Ancenis ou Cholet, renforcerons le partenariat avec les acteurs culturels de Rennes et favoriserons le prêt et la circulation des œuvres dans l'espace public.

initiatives locales. Il sera notamment financé par le « 1 % macadam » (1 % du budget de chaque aménagement dans l'espace public).

54 Amplifier le soutien aux productions des artistes nantais.e.s. Nous débloquerons des aides financières, et mettrons à disposition de lieux pour créer, répéter et diffuser les productions. Un effort particulier sera mené en direction des arts plastiques, de la jeune création chorégraphique, de la création musicale, de la BD et des écritures contemporaines.

55 Développer les pratiques non professionnelles. Avec trois Maisons des pratiques artistiques pluridisciplinaires créées dans les quartiers, nous mettrons en place un ambitieux plan de développement des pratiques artistiques favorisant le croisement entre amateurs et artistes professionnels.

56 Des résidences artistiques dans nos écoles. Nous développerons les résidences artistiques de longue durée dans les quartiers et les écoles, appuyées sur les dispositifs de pratiques artistiques en milieu scolaire.

57 Nous développerons les services de bibliothèque hors les murs et créerons un service de prêt à domicile pour les seniors : espaces publics, squares, habitats collectifs, prêt à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

58 Offrir un cadre bienveillant à la vie culturelle nocturne. Des cafés-concerts jusqu'à la scène électro, nous soutiendrons les acteurs culturels de la nuit : démarche facilitée pour les autorisations temporaires de débit de boissons, renforcement des dispositifs de réduction des risques et des équipes de médiateurs, poursuite du travail de concertation avec le Conseil de la Nuit, ouverture du dialogue avec la Préfecture concernant l'encadrement des horaires d'ouverture et les dérogations.

59 Accueillir une programmation artistique ou festive dans un lieu dédié aux noctambules, de juin à septembre, du jeudi au dimanche soir et toute la nuit du samedi. La programmation sera choisie en concertation avec le Conseil de la Nuit, le Conseil des jeunes, et le collectif éphémère en charge de l'animation du lieu pendant les 4 mois.

**ENGAGEMENT 5
SINGULARITÉ ET PLURALITÉ DES CULTURES ET
DES PATRIMOINES NANTAIS**

Parce que l'histoire de Nantes est riche et plurielle, marquée par la solidarité et l'accueil, il faut que la politique culturelle en rende compte et la valorise au quotidien.

60 Poursuivre le travail de mémoire et renforcer la solidarité. Les manifestations nantaises de la commémoration nationale de l'abolition de l'esclavage seront amplifiées, et les initiatives liées à l'histoire et à l'actualité des relations entre Nantes, l'Europe, l'Afrique et les Amériques seront encouragées. Nantes, du fait de son histoire coloniale, a une responsabilité particulière qui doit se traduire aussi dans le cadre de sa politique de coopération décentralisée.

61 Mieux reconnaître l'apport des populations étrangères. Nous renforcerons le rôle et la représentativité du Conseil nantais des citoyens étrangers.

62 Soutenir les acteurs de l'international. Nous amplifierons le soutien aux manifestations et aux acteurs associatifs et culturels œuvrant à l'ouverture et aux échanges internationaux (Trois Continents, cinéma espagnol, Atlantide, Impressions d'Europe...), et ceux qui mettent en valeur la diversité culturelle nantaise (Tissé Métisse...). Nous soutiendrons la création et la diffusion des productions africaines francophones, créerons un temps fort de découverte des cultures du monde par les adolescent.e.s.

63 Inscrire la culture bretonne dans l'espace et la sphère publics. Nous rendrons visibles la langue et la culture bretonne : création d'un lieu visible dédié à la langue, à la culture et à l'économie



bretonne, plaques de rue, messages audios dans les transports publics, mention « *Naoned, Kêr eus Breizh* » dans les documents officiels, drapeau à l'Hôtel de ville. Nous porterons la réouverture de l'enseignement du breton à l'Université de Nantes, créerons des crèches immersives et davantage d'écoles bilingues, en structurant un cursus bilingue jusqu'à la terminale.

64 Valoriser la laïcité. Nous créerons un Conseil nantais de la laïcité, outil de dialogue entre les habitant.e.s, d'échange avec la municipalité autour du fait religieux et de ses manifestations dans l'espace public, et de formation des acteurs associatifs, dans le respect des principes de la laïcité républicaine. Nous relancerons le Prix de l'édit de Nantes pour le respect des libertés de conscience et d'opinion, contre toutes les formes de discriminations, pour la défense de l'État de droit et l'instauration de la paix civile.

65 Mettre en valeur le patrimoine maritime et fluvial, et la mémoire ouvrière. En complément de Débord de Loire nous initierons un temps festif annuel sur la Loire pour valoriser la mémoire ouvrière, industrielle et portuaire, dont les bateaux nantais du patrimoine.

66 Créer un Comité consultatif du Patrimoine. Le Conseil nantais du Patrimoine sera transformé en un Comité consultatif du Patrimoine. Il rendra des avis sur les opérations d'urbanisme et immobilières du secteur sauvegardé de Nantes qui seront pris en compte dans l'attribution des marchés publics.

ENGAGEMENT 6

FAIRE DU SPORT UN VRAI LEVIER DU VIVRE-ENSEMBLE

L'activité physique et sportive va au-delà du développement des apprentissages de l'enfant et touche à la cohésion sociale. Au service de l'autonomie des jeunes et de la citoyenneté, elle lutte contre les stéréotypes de genres et participe à la promotion de la santé. A Nantes, nous voulons développer un sport pour toutes et tous, ancré dans son territoire.

67 Protéger la santé de toutes et tous. Tout nouveau terrain sera réalisé avec des matériaux naturels à la place des billes en caoutchouc utilisées pour les terrains synthétiques qui contiennent des substances nocives. Nous remettons à plat le fonctionnement du Centre Médico Sportif, en vue de faciliter son accès à tou.te.s, et participerons aux actions de prévention et lutte contre les conduites dopantes.

68 Encourager une pratique sportive accessible pour toutes et tous. Nous recruterons une équipe d'éducateurs.rice.s sportif.ve.s pour accompagner le développement des pratiques handisport et sport adapté, ainsi que celles des personnes les plus éloignées de l'activité physique, qui seront prises en compte dans les activités et événements sportifs de la ville.

69 Faire du sport un levier pour l'égalité femmes-hommes. Pour encourager la féminisation du sport nantais, nous mettrons en place des critères de subvention qui valoriseront la mixité des pratiques et la promotion des femmes encadrantes ou dirigeantes. Nous mettrons en place des activités à destination des filles dans les écoles et les quartiers, et valoriserons le sport de haut-niveau féminin.

70 Renforcer les fonctions éducatives et citoyennes du sport. En plus des actions éducatives portées à l'école, nous développerons un Pass « Tente le sport » à destination des 12-16 ans pour valoriser les disciplines proposées par les clubs de la ville. En collaboration avec les clubs, nous mettrons en place dans toutes les écoles et stages sportifs une charte du jeune sportif.

71 Accompagner les nouvelles pratiques... et les anciennes ! Nous soutiendrons les pratiques émergentes, ainsi que les pratiques traditionnelles comme la Boule nantaise, et aménagerons dans l'espace urbain des aires (avec fontaines et douches à certains endroits) pour la pratique des sports libres tout public et des jeux de loisirs.

72 Développer des équipements sportifs de proximité. Face à la saturation des équipements, nous définirons un plan de rénovation de l'existant et de construction de nouveaux équipements sportifs et gymnases, dont 4 construits d'ici la fin du mandat, en priorité sur les

LE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE.

Fort de ses bienfaits sur la santé, l'activité physique fait de plus en plus partie des dispositifs médicaux et de prévention. Avec un médecin coordinateur, des éducateur.rice.s spécialisé.e.s et des associations labellisées, nous créerons un nouveau dispositif dont l'objectif est d'orienter les personnes atteintes d'affections de longue durée vers des activités adaptées.

PARMI LES PROJETS STRUCTURANTS :

un nouvel équipement pérenne pour accueillir le skate-park (actuellement le Hangar), un espace pour la pratique du BMX ; côté piscines : études d'un nouveau site (notamment pour mieux desservir le sud Loire), du renouvellement de la piscine Léo Lagrange et de l'aménagement de celle des Dervallières. Nous créerons une aire de jeux pour enfant tout handicap confondu.

secteurs dépourvus ou sous tension. Nous généraliserons l'ouverture des gymnases aux familles le dimanche.

73 Ancrer le sport de haut-niveau dans les valeurs du territoire. Nous continuerons à soutenir le sport de haut-niveau, mais conditionné au respect par les clubs d'engagements au service du territoire, de l'écologie et de l'intérêt général. Avec équité dans le soutien financier aux différentes disciplines, le sport professionnel sera aussi engagé à favoriser les pratiques féminines, le handisport et le sport adapté.

74 Offrir une nouvelle vie à La Beaujoire, un stade emblématique au service de toutes et tous. Placer le loyer du FC Nantes au prix du marché (actuellement un des plus bas de Ligue 1) permettra à la collectivité de recueillir de nouvelles recettes afin de moderniser l'édifice et de valoriser son exploitation. Un nouveau contrat sera passé dès 2021 pour permettre aux intérêts de la collectivité et des usager.e.s d'occuper le rond central (tarifs populaires, gouvernance partagée du stade...). Une extension de l'enceinte permettra d'accueillir le musée du FC Nantes ainsi que des espaces pour les supporters, les riverain.e.s et les entreprises.

REDONNONS LE FC NANTES AU TERRITOIRE.

Le FC Nantes a construit sa notoriété grâce au jeu collectif et à l'ancrage local. Au moment du prochain changement d'actionnaire de référence, et avant toute signature d'accord relatif à l'occupation du stade, la collectivité exigera qu'une partie du capital du FC Nantes soit détenue par les entreprises régionales et par les supporters afin que ceux-ci contribuent à la gestion du club.

Nantes humaniste et solidaire

Prendre soin de toutes et tous

Il n'est pas supportable qu'à Nantes, ville riche et à la vraie tradition solidaire, des personnes vivent encore dans la précarité. Il n'est pas non plus acceptable de voir les inégalités et les discriminations augmenter.

Nous devons retrouver du sens dans le projet commun, répartir équitablement les bénéfices et faire en sorte que chacun.e puisse trouver le droit à une vie digne dans sa ville.

À Nantes, retrouvons cette vocation humaniste dans un projet politique qui assume que la précarité n'est pas un choix, qui lutte contre la gentrification et soutient les minorités, qui redessine le contrat entre les générations, le rapport au travail et les relations internationales.

AGIR EFFICACEMENT POUR L'INCLUSION SOCIALE DES HABITANT.E.S DES BIDONVILLES

Accompagnement des familles, résorption des bidonvilles, accompagnement vers le logement, médiation, accès aux soins, scolarisation, emplois...

ENGAGEMENT 1

PERSONNE À LA RUE : GARANTIR LE DROIT À UN LOGEMENT ACCESSIBLE POUR TOUT.E.S

L'accès au logement est un vrai parcours du combattant pour les plus modestes, et les situations de familles à la rue se multiplient. Face à cette faillite humaine et sociale, face aux 30 000 ménages métropolitains en attente d'un logement social, il faut rattraper notre retard.

75 Lutter contre l'emballement des prix de l'immobilier à la location et à l'achat. Nous mettrons en œuvre l'encadrement du prix des loyers privés (loi ELAN), renforcerons la politique de maîtrise foncière, soutiendrons la création de coopératives d'habitat, et développerons la construction de logements en accession à la propriété très abordables (moins 30 à 50 % à l'achat) via l'Organisme Foncier Solidaire.

76 Développer la cohabitation dans le logement social et privé. Nous inciterons les bailleurs sociaux à favoriser la colocation des grands logements qui ne sont plus occupés par des familles au profit de Nantais.e.s de plus en plus nombreux à rencontrer des difficultés pour se loger. Dans le parc privé, nous soutiendrons les associations qui favorisent la cohabitation en facilitant le lien et l'accompagnement entre propriétaire et locataire.

77 Répondre au plus vite à la pénurie de logement social en refusant la ségrégation sociale. Outre l'objectif de construction de 2000 logements sociaux par an sur la Métropole, nous optimiserons l'occupation des logements sociaux existants. La mixité sociale est une nécessité : nous construirons en priorité sur les quartiers les moins pour-

LES COOPÉRATIVES D'HABITAT, UN NOUVEL OUTIL POUR VIVRE MIEUX.

Depuis 2014, la loi ALUR permet la création de coopératives d'habitat dans lesquelles l'habitant est à la fois coopérateur et locataire avec des loyers de 25 à 30% inférieurs au marché. Notre objectif est d'atteindre progressivement 500 logements par an d'ici 2025.

RÉGULER AIRBNB POUR FREINER LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE TOURISTIQUE.

Nous continuerons à freiner la transformation de logements en locations touristiques, qui déstabilise le marché locatif local.

Nous lutterons également contre la spéculation immobilière en soutenant les initiatives qui favorisent l'immobilier abordable.

vus pour atteindre 25% de locatif social dans chaque quartier. Nous passerons enfin à 30 % le taux des logements très accessibles dans le parc social.

78 Aider les copropriétés au bénéfice des populations modestes. En centre-ville, pour éviter l'exclusion des populations modestes, les opérations de requalification urbaine devront comprendre des logements locatifs sociaux et les aides à la réhabilitation pour les copropriétaires très modestes seront majorées. Nous interviendrons également dans les copropriétés des quartiers populaires, pour prévenir la dégradation et les impayés, freiner l'accroissement des charges et pouvoir accueillir des jeunes ménages modestes en première accession.

79 Investir les bâtiments vacants pour l'hébergement d'urgence et de transition. Déclinons le droit au logement : zéro expulsion sans relogement, recensement des bâtiments publics et privés inoccupés, soutien aux baux précaires entre associations et propriétaires, et renforcement des agences immobilières à vocation sociale pour faciliter la mise en location de logements privés à destination des personnes en grande précarité.

80 1% du budget de Nantes Métropole pour la mise à l'abri des personnes à la rue et en grande précarité. Face à la défaillance de l'État, ces 10 millions d'euros annuels permettront d'installer un système efficace d'accueil et d'hébergement d'urgence, qui s'appuiera sur le travail actuel des associations.

ENGAGEMENT 2

STOP À LA PRÉCARITÉ – POUR UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE AU SERVICE DES PLUS VULNÉRABLES

Dans la métropole, 77 000 habitant.e.s vivent sous le seuil de pauvreté, dont les deux tiers à Nantes¹ ! Des inégalités qui se creusent, alors même que notre ville n'a jamais été aussi « *attractive* ». Face à cette fracture sociale, agissons fort pour un accès efficace aux dispositifs d'aides et redonnons du pouvoir de vivre à toutes et tous.

1. Avec 1 026 € ou moins par mois, soit 60 % du revenu médian en France

CRÉER UN ESPACE D'ACCUEIL DE JOUR OUVERT 7 JOURS SUR 7 POUR LES PERSONNES EN DÉTRESSE.

Cet espace de convivialité et de traitement des situations personnelles sera cogéré entre institutions et associations : aide sociale, accompagnement santé ou formation, consignes sécurisées...



81 Créer une « carte multi-services » solidaire. Accessible à tou.te.s les Nantais.es rencontrant des freins financiers et à toutes les personnes en situation de précarité, indifféremment de leur statut, cette carte multi-services de réductions, financée par la Ville, permettra d'augmenter le pouvoir de vivre et de sécuriser des besoins du quotidien : AMAP, culture, épiceries et cafés solidaires, ressourceries, bureautique et matériels sportifs issus du réemploi...

82 Créer une plateforme pour coordonner la solidarité sur la métropole. Pour reconnaître l'immense tâche accomplie par les réseaux de solidarité de la métropole, nous financerons une plateforme autonome de coordination de la solidarité pour permettre aux associations de s'organiser et aux plus précaires de bénéficier du meilleur accompagnement social.

83 Faire valoir ses droits, c'est plus simple en une seule fois ! Face à la complexité et la multiplication des procédures de justification, de nombreuses personnes renoncent à faire valoir leurs droits. Nous créerons un guichet unique dans chaque mairie de quartier et une plateforme numérique pour accéder en un seul dépôt de justificatifs aux dispositifs d'aides sociales et de tarification solidaire existants. Un bus d'information ira également à la rencontre de la population.

**ENGAGEMENT 3
PERSONNE N'EST INEMPLOYABLE : POUR UN DROIT À L'EMPLOI PRÈS DE CHEZ SOI**

Tout n'a pas été essayé contre le chômage de longue durée. Nous mettrons en œuvre une politique de proximité qui garantit le droit à un emploi pour tou.te.s.

84 Agir dans chaque quartier pour le droit à l'emploi. Pour mettre fin aux chômage et emplois précaires dans nos territoires où de nombreux besoins ne sont pas satisfaits, nous instaurerons des Comités locaux de l'emploi à l'échelle de chaque quartier. Objectif : proposer aux personnes des missions salariées à forte utilité sociale et environnementale et répondre aux offres insatisfaites.

85 Lancer l'ambition « Territoire zéro-chômeur » et renforcer le soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique. Nantes Métropole candidate à la 2^e phase d'expérimentation du dispositif « *Territoire zéro-chômeur de longue durée* », et soutiendra la création d'entreprises à but d'emploi dans chaque quartier. Nous renforcerons aussi le soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique, en systématisant les clauses sociales dans la commande publique et en augmentant le nombre de marchés publics réservés.

86 Privilégier les TPE/PME pour l'emploi local. Le développement de la ville doit d'abord servir aux habitant.e.s et aux entreprises locales : nous serons attentifs à ce que la commande publique profite au maximum aux TPE/PME de la métropole, et à l'emploi des habitant.e.s.

**ENGAGEMENT 4
FAIRE DE NANTES UNE VILLE ACCUEILLANTE POUR LES CHERCHEURS DE REFUGE**

Face à la défaillance de l'État pour l'accueil des exilé.e.s, nous améliorerons les conditions de vie de ces personnes à Nantes et renforcerons nos liens avec l'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA).

87 Appliquer le principe d'accueil inconditionnel. Les dispositifs d'hébergement d'urgence et d'accès aux besoins de base à destination des personnes en grande précarité seront ouverts à tou.te.s les exilé.e.s qui viennent chercher refuge à Nantes.

88 Faciliter les démarches pour les arrivants non francophones. Nous créerons un réseau de personnes-relais multilingues et une plateforme téléphonique d'interprétariat et nous démultiplierons la diffusion de guides multilingues pour les résident.e.s étranger.e.s.

89 Soutenir les dispositifs d'accès à l'emploi. Nous relayerons les initiatives des associations et collectifs en faveur des exilé.e.s, et conforterons un système de parrainage avec les entreprises du territoire, en lien avec Pôle Emploi et les associations.

PERSONNE À LA RUE : UNE NÉCESSITÉ QUI CONCERNE AUSSI LES EXILÉ.E.S !

Les conditions de vie indignes subies par les exilé.es au square Daviais et au Gymnase Jeanne-Bernard sont des illustrations tragiques de la crise de l'hébergement d'urgence à Nantes. Nous appliquerons l'objectif « *personne à la rue* » et mobiliserons 1% du budget métropolitain pour l'hébergement et l'accompagnement de toutes les personnes en grande précarité, quel que soit leur statut.

ENGAGEMENT 5 LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

Contre toutes les discriminations, ethniques ou sociales, de genre ou d'origine, de mode de vie ou de religion... le combat demeure !

90 Mieux aider les victimes de discrimination. La Maison de la tranquillité publique deviendra la Maison de la tranquillité publique et à l'égalité et aux droits. Un.e médiateur.rice indépendant.e, pouvant être saisi.e par chaque citoyen.ne, veillera à la protection des usagers dans le cadre de leur relation avec la Ville ou la Métropole. Les policiers municipaux seront formés aux 24 discriminations retenues par la loi. Le réseau de vigilance des partenaires de l'égalité sera également renforcé.

91 Renforcer l'éducation à la différence et à la diversité. Nous mettrons en place un parcours d'éducation au respect et à l'égalité des droits, à la lutte contre les stéréotypes et les discriminations, assorti d'une formation pour les agents au contact d'enfants et de jeunes.

ENGAGEMENT 6 AGIR POUR L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES ET SOUTENIR LES LGBTQI+

Adjointe dédiée à l'égalité, Citad'elles, Conseil nantais de l'égalité femmes/hommes, label mixité-diversité... Nantes est engagée dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et avec les personnes LGBTQI+. Pourtant, le chemin est encore long. Accélérons !

LES JOURNÉES DU MATRIMOINE.

Avec les urbanistes, nous concevrons des espaces publics adaptés et bienveillants aux usages des femmes. Nous mettrons en place des « journées du Matrimoine » pour valoriser l'œuvre des femmes nantaises, continuerons à baptiser les rues au féminin, consacrerons une bibliothèque à l'histoire des femmes et installerons un rayon « Histoire du patriarcat » dans les

92 Faire vivre l'égalité réelle dans la formation, l'emploi et les loisirs. Nous poursuivrons le travail pour l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes femmes, pour la lutte contre la précarité dans les métiers exercés majoritairement par les femmes (médico-social, service à la personne...), pour former les femmes à poser leurs exigences salariales, pour l'accès des filles et des femmes à la pratique du sport.

93 Faire une priorité de l'accès à la santé pour les femmes et les personnes LGBTQI+. Nous développerons une politique de santé au féminin « *Mon corps, mes droits* ». En partenariat avec les associations concernées, nous engagerons une campagne de sensibilisation des personnels médicaux et paramédicaux aux parcours santé des personnes LGBTQI+.

94 Plus de visibilité et un accès non-discriminant aux services. Nous réaffirmons notre soutien aux associations féministes et LGBTQI+. Nous proposerons notamment une nouvelle implantation à NOSIG, la création de places en hébergement d'urgence pour les jeunes, et nous lutterons contre les discriminations dans les démarches administratives (formation des agents, facilitation du changement d'état civil, formulaires non-genrés).

ENGAGEMENT 7 ASSURER UN PARCOURS DE VIE AUTONOME AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Longtemps citée en exemple pour ses actions en faveur des personnes en situation de handicap, Nantes doit faire mieux. Mettre en œuvre l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour les équipements recevant du public, les transports, les bâtiments d'habitation ou la voirie, et au-delà garantir des parcours autonomes.

95 Garantir des services et équipements publics accessibles. Nous donnerons la priorité à l'accessibilité à l'école et au logement social et poursuivrons la formation des concepteurs et décideurs. Nous proposerons un accompagnement adapté vers les dispositifs d'aide publique. Nous faciliterons l'accès aux équipements publics, notam-

STOP À LA VILLE À DEUX VITESSES !

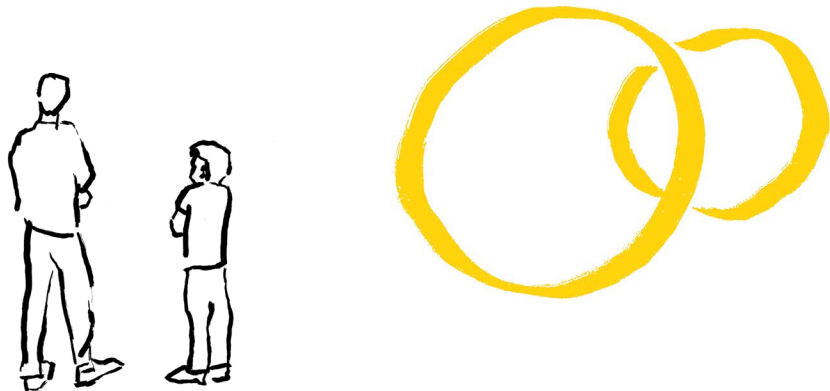
Les inégalités sociales et discriminations ne cessent de s'accroître entre habitant.e.s des quartiers riches et habitant.e.s des quartiers populaires. Il est indispensable de rééquilibrer les financements en soutien à l'action dans TOUS les quartiers, et de mesurer les effets discriminants potentiels des politiques publiques.

ment les équipements sportifs, par exemple sur des horaires limitants les contraintes de lumière et de bruit.

96 Offrir le droit à la mobilité spontanée et autonome pour tout.e.s Nous renforcerons le service proxitan (actuellement saturé), créerons l'arrêt à la demande dans les bus TAN, et soutiendrons les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui complètent ce service. Nous multiplierons par trois les parcours piétons sécurisés pour les PMR et les personnes malvoyantes, élargirons le périmètre d'action des vélos-taxis et soutiendrons le développement de « taxis-rosalie ».

97 Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap. Nous mobiliserons tous les leviers de la commande publique. Nous favoriserons le développement des entreprises proposant du travail adapté, et créerons un prix pour récompenser les initiatives remarquables.

98 Assurer des parcours éducatifs accessibles et adaptés. L'accès prioritaire des enfants en situation handicap en crèche municipale sera élargi à toutes les crèches subventionnées par la Ville, et des unités d'enseignement externalisées seront développées dans les écoles. Nous soutiendrons l'intervention d'éducateurs sportifs spécialisés dans les établissements scolaires et sportifs. Nous renforcerons le soutien aux associations d'entraide et de solidarité entre étudiant.e.s.



ENGAGEMENT 8 POUR UNE VILLE QUI MISE SUR SES ÂNÉ.E.S ET LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Santé, solidarité, loisirs, engagement, transmission d'expériences : Nantes doit prendre en compte l'énergie et les besoins des seniors, mais aussi répondre à leur volonté de pleinement exister dans la ville.

99 Renforcer les liens entre les générations. Nous encourageons la transmission de savoir et d'expérience : échanges de bonnes pratiques écologique, colocations intergénérationnelles, participation des seniors aux temps scolaires/périscolaires/loisirs, interventions de jeunes dans les établissements de personnes âgées, développement du dispositif « *grands-parents certifiés* ».

100 Soulager les aidant.e.s qui prennent soin de leurs aîné.e.s. Nous généraliserons les dispositifs Halt'Répît et Répît à domicile à toutes les communes de la métropole, créerons une plateforme web dédiée aux aidant.e.s, et accompagnerons les nouveaux modes de management des aidant.e.s professionnel.le.s de type auto-gestion de proximité.

101 Reconnaître et valoriser l'apport des personnes retraitées « actives ». Parce qu'elles/ils sont une force vive de notre territoire, pour les retraité.e.s qui souhaitent poursuivre leur engagement social et pratiquer des activités, nous valoriserons le bénévolat et l'engagement civique, adapterons l'offre culturelle, sportive et de loisirs, et harmoniserons l'offre de l'ORPAN (association des seniors nantais) avec les autres communes de la métropole.

ENGAGEMENT 9 NANTES, VILLE EUROPÉENNE ENGAGÉE DANS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les villes ont aujourd'hui un rôle à jouer dans la transformation du monde. Nantes doit y prendre toute sa part, à l'international et en Europe, pour assurer la coordination des solutions face à l'urgence climatique et sociale.

PRENDRE EN COMPTE LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA FIN DE VIE.

Pour répondre à toutes les demandes, nous faciliterons les rites funéraires laïcs et affecterons des salles de recueillement dédiées de proximité. Nous encouragerons le développement de coopératives funéraires et créerons un cimetière à empreinte écologique réduite.

FAIRE VIVRE L'EUROPE À NANTES.

Nous continuerons à soutenir les organismes de diffusion et d'échange liés à l'Europe, avec une attention particulière à l'accompagnement des jeunes à la mobilité, à l'événementiel culturel grand public, et au projet de Pôle Europe.

102 Renforcer la coopération Nord-Sud pour la transition écologique. Nous doublerons les fonds dévolus, en élargissant leur accès aux associations. Accès à l'eau et à l'assainissement, gestion des déchets ou accompagnement de la transition énergétique : 1 % de chacun de ces budgets sera dédié aux projets de coopération décentralisée.

103 Renforcer le soutien aux initiatives citoyennes et associatives. Nous accompagnerons les associations d'éducation à la citoyenneté, à l'interculturalité et aux enjeux mondiaux du commerce équitable, et soutiendrons la création d'un café citoyen des coopérations et des solidarités internationales. Pour les jeunes, nous doublerons l'enveloppe des CLAPs « *Solidarité internationale* ».

104 Lancer une coopération avec Jérusalem-Est. Cette coopération sera poursuivie par la signature du pacte d'amitié entre les collectivités de Loire-Atlantique et le Gouvernorat de Jérusalem-Est pour affirmer notre soutien au respect du droit international.

105 Relever ensemble les défis de la transition avec les métropoles européennes. Nous continuerons à jouer un rôle central dans les projets de coopération entre métropoles européennes. Nous amplifierons aussi notre action auprès des institutions européennes pour porter la voix des territoires, et mettrons en place une réelle stratégie pour faciliter l'accès des collectivités et des porteurs de projet aux fonds européens.

Ils sont le monde d'aujourd'hui et de demain Prenons soin de nos enfants et de la jeunesse

Par l'éducation scolaire, sociale et familiale, par la culture et l'éducation populaire, nous pouvons contribuer à faire grandir des femmes et des hommes émancipé.e.s, attentif.ve.s à préserver notre planète.

L'accueil de la petite enfance est essentiel. Améliorer en qualité et en quantité ces structures est un défi pour l'avenir et la réussite de toutes et tous, mais aussi une façon de lutter contre les inégalités.

Pour que l'école devienne un lieu exemplaire d'échanges, de sensibilisation et de transmission de connaissances, la Ville peut accompagner les animateur.trice.s et éducateur.trice.s, leur donner les moyens d'enrichir et de transformer le cadre des apprentissages.

Il faut enfin que l'énergie de notre jeunesse, et ses désirs de faire et de s'engager, trouvent toute leur place dans la ville.

ENGAGEMENT 1 L'ÉCOLE, PREMIER LIEU D'EXPLORATION DES TRANSITIONS

Réintroduire la nature dans nos écoles, une source de bien-être et d'apprentissage pour nos enfants ! Dans des écoles devenues oasis et lieux d'expérimentation de la transition par le faire, il nous faut réinventer les manières de répondre aux besoins d'un développement complet de l'enfant, en lien avec la nature, et proposer de nouveaux outils aux encadrants.

106 Ouvrir et débitumer les cours d'école. Nous mènerons un effort déterminé, avec tout.e.s les intéressé.e.s, pour débitumer les cours d'écoles et les ouvrir à la nature : arbres, végétation et jardin pédagogique, atelier de réparation, potager, poulailler et composteur, ombrière et système de récupération de l'eau de pluie... Des écoles dont l'ouverture au public sera élargie sur leur quartier, en soirée, les week-ends et pendant les vacances.

107 Construire un projet éducatif autour du lien à la nature. Les 774 animateurs.trice.s du périscolaire deviendront ambassadeur.rice.s de la transition par le faire, dans les écoles mais aussi dans les quartiers et avec des écoles en milieu rural. Leurs interventions, et donc leurs revenus, seront accrus de 25 % avec un volet formation à la transition écologique. Nous créerons 800 nouvelles places dans les centres de loisirs et formerons les animateurs, animatrices nature.

DES BÂTIMENTS SCOLAIRES À LA HAUTEUR DU DÉFI CLIMATIQUE.

Pour accueillir dans les meilleures conditions les + de 20000 écolier.e.s nantais.e.s, 6 nouvelles écoles et 23 réhabilitations extensions seront réalisées d'ici 2024 en étroite concertation avec les usager.e.s petits et grands. Faible consommation énergétique, faible émission de CO2, tous les nouveaux bâtiments répondront au minimum au label E+C-. Toutes les nouvelles toitures seront utiles : panneaux photovoltaïques ou toitures végétalisées. Nous poursuivrons également les travaux d'isolation thermique et d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments d'école existants et végétalisons les cours d'école pour améliorer le confort en été.

108 Toutes et tous à pied et à vélo ! Outre la priorité absolue donnée aux vélos et piétons à l'heure des entrées et sorties, nous assurerons la sécurité pour aller à vélo à l'école, d'abord accompagné, puis au collège et au lycée de manière autonome. Nous généraliserons les plans d'éco-mobilité scolaire à tout le primaire, en reliant les pistes cyclables aux écoles, mais aussi dans le secondaire en concertation avec le Département et la Région.

109 Priorité à une alimentation saine à la cantine. Nous passerons de 1 à 2 repas végétariens ou végétaliens par semaine. Les parents qui le souhaitent pourront inscrire leur enfant pour la formule "tout végétarien" en début d'année, avec une option végétarienne tous les jours. En partenariat avec les acteurs du territoire, nous renforcerons les efforts pour atteindre (enfin !) un approvisionnement en produits 100 % bio et locaux. Nous répartirons la cuisine centrale sur plusieurs sites pour assurer plus de proximité dans la production des repas.

ENGAGEMENT 2 POUR UN ENFANT BIEN DANS SON CORPS ET OUVERT AU MONDE

En parallèle des apprentissages scolaires, l'enfant a besoin d'expérimenter et de s'ouvrir au monde : par l'éducation à la différence et à la diversité (cf. pilier 3), par l'accès à l'art ou au sport, par des projets collectifs.

110 Faire de la culture et du sport un pilier éducatif. Facteurs du vivre-ensemble, d'ouverture intellectuelle et de construction des imaginaires, nous développerons des pratiques artistiques et sportives en milieu scolaire, avec un parcours « culture et sport » pour un maximum d'élèves. Nous développerons également les résidences artistiques de longue durée dans les écoles.

111 Éduquer aux usages du numérique. Nous renforcerons le Centre Ressources Ville « Lecture-Écriture » en diversifiant ses champs d'intervention, et créerons une équipe mobile d'éducateur.trice.s au numérique pour accompagner les utilisateur.rice.s et les usages dans les écoles.

ÉCOLES ZÉRO-PLASTIQUE & ZÉRO-DÉCHET DÈS 2021 : EN FINIR AVEC LES DEMI-MESURES.

Nous supprimerons les consommables jetables et le plastique des cantines au profit de l'inox. Nous généraliserons le compostage des déchets alimentaires et toutes les écoles seront invitées à rejoindre la démarche « fête d'école zéro-déchet » et au projet de Pôle Europe.

112 Faire vivre le droit de participation des enfants. Parce que devenir un.e citoyen.ne actif.ve s'apprend par des expériences concrètes, 10 % du nouveau budget participatif par quartier sera consacré à des projets proposés par des conseils d'enfants en lien avec les conseils d'école. Pour favoriser la coopération et l'échange d'expérience entre les écoles, nous organiserons une semaine de la citoyenneté des enfants.

113 Parents, enseignant.e.s, animateur.rice.s.... Réinvestissons nos écoles ! Outre la désignation d'un.e adjoint.e à l'éducation à plein temps et la formation des élu.e.s siégeant en conseils d'école, nous donnerons du pouvoir d'agir aux parents, enseignant.e.s, ATSEM, animateur.rice.s du périscolaire et agents d'entretien et de restauration en appliquant le principe du 50/50. Nous ouvrirons les commissions d'attribution de moyens à des représentant.e.s des parents.

ENGAGEMENT 3

QUOTIDIEN DES JEUNES : GARANTIR L'ACCÈS À L'ESSENTIEL ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Les jeunes figurent parmi les premières victimes de la précarité, du mal-logement ou encore des inégalités sociales et territoriales. La collectivité doit donc s'engager pour améliorer leur cadre de vie, en facilitant leur quotidien et en les accompagnant dans leurs projets d'avenir.

114 Créer 1000 logements à prix abordable. Nous créerons 1 000 places en logement ou colocation à prix abordable pour les moins de 26 ans, grâce à des solutions d'habitat alternatif et solidaire, en direct ou en partenariat avec les acteurs locaux : logement chez l'habitant.e, colocations solidaires Kaps, logements intergénérationnels, habitat participatif...

LA PRÉCARITÉ TOUCHE AUSSI/SURTOUT LES JEUNES.

Les jeunes auront accès à la « *carte multi-services* » pour l'alimentation (accès aux AMAP, restaurants et épiceries solidaires) et les équipements domestiques, sportifs et bureautiques (ressourceries). Nous renforcerons la médiation pour faciliter le recours aux aides et ouvrirons les dispositifs municipaux aux étudiant.e.s (restaurant social, aide d'urgence, PASS santé...).

115 Garantir le droit à la mobilité : Nous instaurerons la gratuité des transports en commun pour les moins de 26 ans et mettrons à disposition 30 000 vélos, en lien avec les Maisons Associatives du Vélo et de la Marche. La bourse de 1^{ère} mobilité, aujourd'hui réservée aux voyages à l'étranger, sera élargie au territoire français, et chaque été des navettes gratuites relieront les plages de Loire-Atlantique pour l'ensemble des habitant.e.s.

116 Lutter contre les inégalités dans l'accès au monde professionnel. Nous renforcerons les dispositifs de découverte des métiers pour les collégien.ne.s et les lycéen.ne.s. Nous créerons 500 jobs pour les jeunes à faibles ressources ou à faibles revenus, et développerons les coopératives jeunesse de services (projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif pour les jeunes de 16 à 18 ans).

117 Lutter contre la discrimination à l'emploi des jeunes des quartiers populaires. Nous consacrerons 5 % du budget de rénovation urbaine à l'emploi et à l'insertion des jeunes. Pour celles et ceux qui sont sorti.e.s du système, 500 jeunes pourront participer à des chantiers de remobilisation.

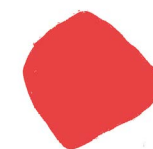
ENGAGEMENT 4

DONNER LES CLEFS DE LA VILLE À LA JEUNESSE

Les jeunes doivent bénéficier de tous leurs droits de citoyen.ne.s à part entière dans la ville. C'est notre devoir de leur proposer un cadre d'activités adapté à leurs envies, mais aussi un large cadre d'action et d'ambitions, où leurs envies et leur capacité d'interpellation et de création seront concrètement prises en compte.

118 Réinventer le Conseil des jeunes. Nous voulons donner plus de force à un conseil de jeunes issus des associations de jeunesse, avec un pouvoir d'interpellation deux fois par an en conseil municipal, de nouveaux moyens, et un réel engagement des élu.e.s à leur écoute.

119 Créer un budget participatif spécial jeunesse. Dans le budget participatif que nous créerons à l'échelle de la ville, une



UN LIEU DÉDIÉ À LA CULTURE HIP-HOP, RAP ET SLAM.

80 % des projets financés par le CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets) sont liés à la culture hip-hop/rap : il est urgent d'aider la jeunesse à se former et monter en compétence, dans un lieu tremplin de valorisation pour la professionnalisation des jeunes talents nantais.

part sera dédiée aux actions à destination de la jeunesse, avec un temps fort annuel valorisant leurs talents et initiatives.

120 Installer des lieux réinventés par et pour la jeunesse. Nous lancerons un appel à projets de « lieux à réinventer » dédiés à des projets portés par des collectifs/associations de jeunesse. Trois lieux en friche seront mis à disposition des lauréats.

121 Permettre aux jeunes de s'engager. Nous proposerons, avec les associations, 500 places en service civique chaque année. Nous faciliterons l'engagement des jeunes en confortant les Pépinières jeunesse, et en créant une attestation de reconnaissance des jeunes engagés dans des missions d'intérêt général et d'utilité sociale.

122 Développer l'esprit critique face aux médias : Nous créerons un programme de sensibilisation et de formation au décodage des médias (égalité filles/garçons, discriminations, cyber harcèlement, fake news, théorie du complot...) en partenariat avec les associations jeunesse.

ENGAGEMENT 5 PRENDRE SOIN DES TOUT-PETITS

Les premières années d'un enfant sont primordiales. Investir dans la petite enfance, c'est apporter aux plus jeunes ce dont ils ont besoin, les aider à bien grandir, en harmonie avec eux-mêmes et en lien à la nature. C'est aussi un levier pour lutter contre les inégalités, des enfants mais aussi des parents : accès à l'emploi, égalité femmes-hommes.

123 Création de 750 places supplémentaires en crèche. La création de ces places en crèche et micro-crèche s'appuiera en priorité sur le dynamisme associatif et le service public. Nous construirons un système d'attribution des places plus transparent pour toutes les crèches financées par la Ville, et simplifierons la recherche d'un mode d'accueil.

124 Accompagner les assistant.es maternel.les. Parce qu'il est essentiel de leur offrir un soutien de qualité, nous accompagnerons la création de Maisons d'Assistant.es Maternel.les, organiserons

une journée de formation annuelle et des temps réguliers d'analyse de la pratique. Nous les accompagnerons dans des activités d'exploration de la nature.

125 Adapter l'offre d'accueil à toutes les situations. Nous accompagnerons la mise en place d'une offre « clef en main » (crèche + garde à domicile) pour les parents en horaires décalés et créerons une tarification solidaire pour employer un.e assistant.e maternel. le. Nous accompagnerons l'accueil des enfants en situation de handicap dans tous les modes d'accueil et expérimenterons la création d'établissements à vocation thérapeutique.

126 Avant l'école-nature, la crèche-nature ! Nous visons 100 % de produits bio et locaux pour les repas en crèches municipales d'ici 2025, dans des cuisines zéro-plastique. Comme pour les écoles primaires, nous entamerons une démarche de débitumation des cours en associant les intéressé.e.s, collecterons les déchets alimentaires et inclurons le rapport à la nature dans les projets éducatifs.

127 Créer un parcours d'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge. Nous soutiendrons l'offre des acteurs culturels et associatifs d'éveil artistique et culturel pour les jeunes enfants, structurerons un réseau de salles de proximité dédiées aux rencontres culturelles et artistiques pour jeunes enfants et soutiendrons l'offre pédagogique bilingue dès la crèche.

ENGAGEMENT 6 DEVENIR PARENT, L'HISTOIRE DE TOUTE UNE VIE !

La parentalité n'est pas toujours un long fleuve tranquille, quand il faut éduquer, cultiver le lien et faire face à ses obligations quotidiennes... La Ville doit offrir aux familles des soutiens adaptés.

128 Ouvrir des lieux familiaux de proximité pour l'enfance. Structuré avec les acteurs associatifs, ce réseau dédié à la tranche 0-12 ans sera ouvert gratuitement aux enfants, parents et grands-parents, aidants. Dans ces lieux conviviaux, on pourra échanger avec des professionnel.le.s, développer l'entraide, jouer... pour renforcer la relation enfants-parents.



129 Renforcer les lieux d'accueil parent-enfant. Nous développerons le maillage des lieux d'accueil parent-enfant 0-6 ans, par un usage mutualisé de locaux aménagés adaptés. Nous créerons deux lieux d'accueil parent-enfant 6-12 ans, des espaces spécifiquement dédiés aux problématiques de la « petite adolescence ».

130 Proposer une « garderie mobile » pour parents engagés. Pour favoriser la participation des parents à la vie citoyenne (conseils de quartier, conseils d'école, rencontres citoyennes, etc.), nous mettrons en œuvre des espaces d'accueil temporaires adaptés et accessibles à tou.te.s.

Nantes, ville à taille humaine

Nantes s'est lancée dans une course à un développement sans limites qui participe à la détérioration des conditions de vie des habitant.e.s au quotidien. La ville grossit et s'étale, avec comme conséquences des axes de circulation congestionnés, une qualité de l'air de plus en plus médiocre, la flambée des prix de l'immobilier, la saturation de certains services...

Face à ces déséquilibres, il faut reprendre notre destin en main et redessiner les dimensions d'une ville à taille humaine, à l'échelle des habitant.e.s et des quartiers de vie. Notre projet veut redéfinir les relations de Nantes avec ses territoires voisins, en privilégiant la coopération et en rééquilibrant l'attractivité, l'habitat et l'activité sur un territoire multiple et connecté.

Nous voulons également inventer un urbanisme de la réparation, c'est-à-dire qui définit les priorités d'aménagement en fonction de l'urgence sociale et climatique, qui pense la ville en y intégrant les modes doux, la nature, l'adaptation climatique...

ENGAGEMENT 1**LA "FORME D'UNE VILLE" : RELEVER LES DÉFIS ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX ET COOPÉRER DANS UN TERRITOIRE COMMUN ET ÉQUILIBRÉ**

Nantes ne maîtrise plus son développement : ses quartiers se défigurent, l'artificialisation des terres s'aggrave et la ville est entrée dans une logique de compétitivité néfaste avec les métropoles et territoires voisins. Il est urgent de ralentir : en revoyant les priorités d'aménagement, en aménageant autrement. Il faut aussi réapprendre à se considérer comme une partie d'un plus grand territoire. Des Assises de l'aménagement durable traceront notre feuille de route en début de mandat.

131 Réévaluer les grands projets en fonction des priorités écologiques et sociales. Tout projet doit être bon pour aujourd'hui et pour demain ! En lien avec les préconisations du nouveau Centre d'Action Climatique Citoyen, nous arrêterons les « grands projets » ou réduirons leur périmètre si leur utilité sociale ou écologique n'est pas avérée pour redéployer les dépenses vers des équipements de proximité.

132 Bâtir – enfin ! - la ville écologique. Depuis 40 ans, l'échéance d'un urbanisme vraiment écologique est sans cesse reportée. Parce qu'aménager la ville enfin et vraiment de manière

GRANDS PROJETS : UTILES OU INUTILES ?

L'aménagement de la carrière Misery et le projet de l'Arbre aux Hérons, l'extension de la Cité des Congrès, la transformation de l'immeuble CAP44, l'avenir du stade de la Beaujoire : autant de «grands projets» qui seront remis à plat dès le début du mandat.

PAS UN M² DE TERRE NI UN GRAMME DE BÉTON PERDU !

Nous appliquerons les principes de l'économie circulaire à l'aménagement du territoire : objectif

zéro artificialisation nette, renaturation des sols et protection de la biodiversité ; réhabilitation toujours privilégiée ; aménagement adapté aux risques climatiques ; mobilisation des clauses sociales d'insertion, implication des réseaux ESS et possibilité d'occupation temporaire pour chaque chantier de transformation urbaine ; pourcentage obligatoire de matériaux recyclés et bio-sourcés, programmation de la déconstruction sélective, gestion en boucle des flux ; attention portée à la mixité des usages, à l'économie de proximité et aux tiers-lieux.

durable n'est plus une option, nous serons intransigeant.e.s dans tous les cahiers des charges d'opérations d'urbanisme, pour contraindre à viser l'excellence en matière écologique.

133 Rééquilibrer le développement du territoire. Nous travaillerons avec les pôles de Châteaubriant et Cholet, Ancenis et Pornic, Redon et Challans..., pour la promotion territoriale et le développement économique, pour des offres de logements et de déplacements renforcées et mutualisées, pour la décentralisation des grands événements culturels. Ces nouvelles affinités territoriales impliqueront également le Département de Loire-Atlantique et la Région des Pays de la Loire, mais aussi la Région Bretagne et la Ville de Rennes.

134 Reconnaître officiellement que Nantes, ouverte sur le monde, est en Bretagne. Nous organiserons les États généraux de la Bretagne réunifiée début 2021 au plus tard, afin de définir les contours d'une instance créée par la Ville de Nantes pour obtenir auprès de l'Etat un redécoupage administratif.

135 Redessiner des liens équitables entre ville et territoires ruraux. Dans une logique d'échanges équilibrés, nous signerons des contrats territoriaux de coopération et d'échange avec les collectivités voisines, notamment sur l'approvisionnement alimentaire, les matériaux, l'énergie ou l'eau dont dépendent les Nantais.e.s.

ENGAGEMENT 2**HABITER AUTREMENT**

Il faut rompre avec un modèle dépassé pour impulser une politique de l'habitat et du logement moins climaticide et plus sociale. Nantes est riche d'architectes, de professionnel.le.s, de habitant.e.s... capables d'inventer de nouvelles façons d'habiter.

136 Favoriser l'habitat participatif et la mutualisation des espaces de vie. Pour freiner la pénurie de logements, ralentir le rythme de construction de nouveaux immeubles, permettre un accès au logement à coût réduit, lutter contre la spéculation immobilière, lutter contre l'isolement... Nous soutiendrons les projets d'habitat participatif

CONNECTER LES PÔLES POUR FACILITER LA VIE DES HABITANT.E.S.

Nous renforcerons les infrastructures de transport (création d'un "train express du quotidien", accélération des cadences des TER/tram-trains, soutien au co-voiturage et à l'intermodalité...), améliorerons les conditions des travailleurs et mutualiserons les services : (co-financement et mise en réseau d'espaces de co-working, carte de mobilité unique, ...)

et de coopératives d'habitat, les colocations solidaires et intergénérationnelles, la création d'espaces mutualisés de logements en co-living.

137 Prendre en compte toutes les situations de vie pour faire évoluer l'habitat. Nous soutiendrons les projets immobiliers en construction évolutive et habitat modulable, qui s'adaptent aux étapes de la vie, tout en améliorant les parcours résidentiels en logement social. Pour les personnes âgées, nous multiplierons le dispositif municipal des « *logements bleus* » et les résidences « *intermédiaires* » et alternatives de l'économie sociale et solidaire. Pour les personnes en situation de handicap, en plus du Plan Local d'Habitat (100 % de logement accessible, 10 % de logement adapté), nous accélérerons la rénovation du parc de logement social adapté. Pour les gens du voyage, nous accélérerons la création de nouvelles aires d'accueil, renforcerons l'offre d'habitat adapté et proposerons deux terrains pérennes.

ENGAGEMENT 3 REDONNER LEUR PLACE AUX HABITANT.E.S DANS L'ESPACE PUBLIC

La ville appartient à ses habitant.e.s., et les rues en particulier doivent redevenir espaces de vie, apaisés et joyeux. Ne laissons pas l'initiative et la créativité aux seuls promoteurs privés !

138 Habitant.e.s, (ré)investissons nos rues ! En appliquant le principe du 50/50 (les habitant.e.s proposent et font, la collectivité finance et accompagne), nous faciliterons la reprise en main de l'espace public par les habitant.e.s : micro-aménagements, débitumage, jardins partagés, convivialité... Ces projets seront financés par le budget d'investissement décentralisé et le budget participatif pour l'initiative de proximité.

METTRE FIN AUX GASPILLAGES ABSURDES.

Pour répondre à l'urgence climatique, nous interdirons les terrasses chauffées, nous ferons respecter la réglementation sur l'extinction des vitrines commerciales la nuit, et limiterons l'usage des souffleurs de feuilles.

139 Stop à la pollution publicitaire dans l'espace public. Via le Règlement Local de Publicité Métropolitain et la renégociation du contrat de mobilier urbain, nous supprimerons tous les panneaux numériques vidéo, réduirons de moitié le nombre de panneaux publicitaires, augmenterons la part d'affichage non commercial et culturel, et définirons des « *zones sensibles* » (proximité des établissements scolaires, espaces de biodiversité...) où seront interdits les publicités et panneaux lumineux.

140 Pour une ville à hauteur d'enfant. Si l'espace public est praticable par un enfant de 8 ans, alors il sera praticable par toutes et tous : poursuivons le travail sur l'accessibilité universelle en associant les usagers ! Nous multiplierons par 3 le nombre de parcours sécurisés, sécuriserons les voies piétonnes et cyclables et élargirons globalement l'espace piétonnier. Nous installerons plus de bancs pour se (re)poser et de lieux d'hygiène (tables à langer, fontaines, toilettes...).

ENGAGEMENT 4 UNE VILLE DESSINÉE ET VÉCUE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

C'est à l'échelle de quartiers de taille raisonnable, correspondant aux rythmes des habitant.e.s, que se construit le confort de vie, avec des aménagements qui favorisent les échanges conviviaux, des services et du commerce de proximité.

141 Des Contrats de proximité, pour répondre aux besoins des habitant.e.s dans chaque quartier. Nous identifierons en début de mandat avec les habitant.e.s, les entreprises et associations locales, les besoins prioritaires du périmètre en matière d'équipements, services & commerces. Nous établirons ainsi des Contrats de proximité, pour répondre au plus vite à ces besoins prioritaires.

INVESTIR LES REZ-DE-CHAUSSÉE D'IMMEUBLE POUR L'INITIATIVE DE PROXIMITÉ.

Lors des rénovations ou des constructions d'immeubles, et à l'aide d'une société foncière locale (la foncière métropolitaine), nous réserverons des espaces en rez-de-chaussée dédiés aux services, commerces de proximité et lieux de rencontre.





142 Garantir un service public de proximité avec des Centres de santé dans tous les quartiers. Des Centres de santé pluri-professionnels, sous statut public ou associatif, seront développés dans tous les quartiers. Dotés de petits plateaux techniques permettant de faire des sutures, des plâtres ainsi que des examens biologiques et de radiologie. Des Centres de santé qui seront également des Centres de prévention et d'éducation à la santé, des Centres dédiés à l'accueil et à l'écoute des habitant.e.s.

143 Acheter bien et bon en bas de chez soi, c'est un droit ! Nous donnerons la priorité à l'implantation, dans chaque quartier de vie, d'au moins un point de vente alimentaire en circuit-court et d'un comptoir réemploi/réparation. Nous favoriserons également l'implantation des commerces indépendants et développerons l'aide au démarrage de jeunes commerçant.e.s.

144 Faire vivre la créativité, la transition et la solidarité dans les quartiers. Nous soutiendrons la création de « *Tiers-Lieux* » à la croisée des transitions et des solutions, portés par une dynamique collective (habitant.e.s, associations, entrepreneur.e.s...) et avec une grande ouverture sur le quartier de vie.

ENGAGEMENT 5 UNE VILLE APAISÉE OÙ CHACUN-E SE SENT EN SÉCURITÉ

Si la sécurité est d'abord une compétence de l'État, l'ordre public est l'affaire de tou.te.s. La Ville doit participer à son échelle au traitement de causes et effets de difficultés multiples, parfois confuse. Le processus répressif est indispensable mais notoirement insuffisant pour réduire la petite délinquance et rassurer les victimes. Sans surenchère, repensons la chaîne éducative et judiciaire dans son ensemble, et renforçons les politiques de prévention.

145 Renforcer le nombre des médiateur.trice.s. Nous multiplierons par quatre leur nombre dans l'ensemble des quartiers, passant de 30 à 120. En collaboration avec le Département, nous augmenterons le nombre d'éducateur.rice.s de la prévention spécialisée par quartier prioritaire et en déploierons en centre-ville.

FAIRE VIVRE L'EUROPE À NANTES.

Nous continuerons à soutenir les organismes de diffusion et d'échange liés à l'Europe, avec une attention particulière à l'accompagnement des jeunes à la mobilité, à l'événementiel culturel grand public, et au projet de Pôle Europe.

146 Réinstaller des gardien.ne.s d'immeubles. Nous réinstallerons 130 concierges et gardien.ne.s d'immeuble dans le parc de logements sociaux. Une présence humaine qui contribuera à l'apaisement et à la sensibilisation, des plus jeunes comme de la population senior.

147 Faire dialoguer les acteurs de prévention et de représentation. Nous organiserons la connexion entre les agents des transports urbains, la police municipale et la police nationale. Nous ferons monter en compétence les personnels des transports urbains et les équipes de prévention sur la gestion de crise et la communication avec les publics difficiles.

148 Démultiplier les initiatives de remobilisation socio-éducative. Nous initierons chaque année 20 chantiers par an de remobilisation pour jeunes (5 aujourd'hui), dont une partie en partenariat avec les personnels des transports urbains, augmenterons le nombre d'éducateur.rice.s sportifs, et renforcerons la coordination des politiques d'accompagnement à la parentalité et de prévention de la délinquance.

149 Donner du sens aux travaux d'intérêt général (TIG). Nous identifierons 150 chantiers de réparation par an à proposer dans le cadre des TIG, afin que les peines soient coordonnées avec les besoins locaux (citoyenneté, réparation...), et créerons une équipe dédiée à l'encadrement des publics soumis à des peines de réparation d'intérêt général.

150 Renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette priorité, portée par un.e élu.e dédié.e, passera par la formation des agents municipaux à verbaliser l'outrage sexiste sur l'espace public et à mieux appréhender les situations d'agression sexuelle. Nous généraliserons l'arrêt à la demande dans les bus de nuit, et par un programme d'information/prévention et d'accueil/conseil aux victimes.

151 Mieux partager les espaces de vie nocturne. Poursuivant les travaux du Conseil de la Nuit, nous travaillerons à faire de la nuit un espace apaisé, convivial et sécurisé pour toutes et tous,

VIDÉO-SURVEILLANCE : LA TECHNOLOGIE NE PEUT PAS SE SUBSTITUER À LA PRÉSENCE HUMAINE SUR LE TERRAIN.

Aujourd'hui, les autorités ne tiennent aucune comptabilité rigoureuse sur le nombre de caméras présentes sur la voie publique et les études de bilans sont rarissimes. Dès 2020, nous demanderons un audit et rendrons les conclusions publiques. Sur cette base, nous déciderons collectivement s'il est opportun de les retirer ou non.

limitant les nuisances et les risques : extension de la présence des médiateurs, services dédiés aux usagers de la nuit, prévention des conflits de cohabitation.



Faire de l'économie un moteur de la transition

Économie et écologie sont intimement liées, mais sans écologie, plus d'économie ! Dans notre univers en transition, il est urgent de permettre à toutes les forces vives du territoire d'agir pour l'environnement et d'engager elles-mêmes leur transformation : au premier rang, les entreprises et leurs salarié.e.s.

La feuille de route que nous écrivons avec la « *COP territoriale* » sera le premier marqueur de l'inflexion forte de la politique de développement économique nantaise. Pour le climat bien sûr, mais aussi pour la relocalisation des activités et le soutien à la transition des filières d'excellence et à l'émergence de nouvelles, favorisant l'innovation dans les modes de travail et l'inclusion de tous les habitant.e.s.

La collectivité, employeur majeur sur le territoire, devra faire preuve d'exemplarité.

ENGAGEMENT 1 EMBARQUER TOUTES LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION

L'action de développement économique doit être repensée en profondeur, afin de dépasser la priorité de l'attractivité tous azimuts pour enfin privilégier la transition écologique et la qualité de vie des Nantais.e.s.

152 Une "COP territoriale" pour s'engager ensemble pour le climat. Cette conférence réunira entreprises, partenaires sociaux, mouvements citoyens et ONG pour définir, dès 2020, des engagements chiffrés afin de maintenir le territoire sous la barre des +1,5 °C. Pas un Grand Débat de plus, mais un plan d'actions que la Métropole s'engage à animer, accompagner et co-financer les efforts de transition.

153 Réorienter la politique économique de la Métropole. Nous voulons passer d'une logique portée exclusivement par le développement et l'attractivité, à une politique économique ancrée sur le territoire, qui donne la priorité à la transition écologique et au bien-être des habitant.e.s.

154 Renforcer les démarches de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Si la plateforme RSE métropolitaine a posé des bases, il faut désormais aller plus loin : nous ferons de l'accompagnement à la RSE une véritable compétence métropolitaine, avec un dispositif d'accompagnement dédié, et la mise en place de projets collectifs.

155 Nous mettrons en place toutes les actions nécessaires pour atteindre l'égalité salariale femme/homme à compétences et expériences égales, rémunération égale car la parité progresse trop lentement dans les entreprises.

156 Créer un « bonus/malus écologique et social ». Nous privilégierons une fiscalité incitative en faveur de la transition écologique.

157 Mettre en place un bureau des temps et un plan de développement du co-working et du télétravail. Nous travaillerons avec les employeurs pour coordonner les horaires, lieux de travail

et modes de transports, afin de limiter déplacements et embouteillages. Nous mettrons en place un plan de développement du co-working et du télétravail, avec le co-financement d'espaces de travail partagés dans les pôles métropolitains.

158 Engager la transition des zones d'activités. Les chef.fes d'entreprise et les salarié.es, même volontaires, se sentent à l'écart dans des zones d'activités elles-mêmes isolées entre elles... La Métropole doit aider les zones d'activité à avancer en matière d'écologie industrielle, de mutualisation de services, et d'infrastructures.

ENGAGEMENT 2 MISER SUR LA TRANSITION DE NOS FILIÈRES ET SUR LES FILIÈRES DE LA TRANSITION

Économie marine, santé, numérique, industries culturelles et créatives, agro-alimentaire, innovations industrielles... Il ne faut pas se reposer sur les lauriers de ces filières performantes, mais au contraire les accompagner à traverser les transitions, et développer de nouvelles filières directement liées à la transition écologique et sociale.

159 Transformer nos filières d'excellence. Nantes Métropole bénéficie de filières d'excellence encore très éloignées des besoins locaux et des enjeux de transition. Avoir le deuxième MIN de France et un pôle agro-alimentaire d'excellence ne nous empêche pas d'avoir une autonomie alimentaire très faible et d'être encore loin du 100% bio à la cantine ! Nous devons faire évoluer ces filières, en les faisant dialoguer avec les acteurs de l'économie de proximité, de l'économie sociale et solidaire et le monde de la recherche.

160 Miser sur les filières de la transition. Construction/rénovation durable et énergies renouvelables : nous structurerons ces deux filières clefs de la transition écologique avec une offre complète, intégrant formation, recherche, approvisionnement, immobilier/foncier, soutien à l'entrepreneuriat et aux réseaux d'entreprises.

161 Faire monter en puissance l'économie sociale et solidaire et renforcer le soutien aux acteurs. Nous augmenterons

LE GREEN DEAL DE L'ACHAT CIRCULAIRE.

Ce dispositif soutiendra la mise en place de politiques d'achats circulaires dans les entreprises. Les signataires marqueront leur accord pour mettre en œuvre au moins deux projets circulaires pilotes en 3 ans. Ils bénéficieront d'un appui qui leur permettra d'être accompagnés, de se mettre en réseau, et de progresser collectivement.

L'ESS, 16% DE L'EMPLOI SUR LA MÉTROPOLE !

Soutenue depuis ses balbutiements par les écologistes, tournée résolument vers les besoins du territoire et les solutions de proximité, créatrice d'emplois locaux non-délocalisables, l'ESS est une des réponses à la nécessaire transition économique du territoire.

VIVE LES « BOÎTES EN TRANSITION » !

Nous soutiendrons les commerces et restaurants engagés dans la transition, épicerie vrac, ressourceries, le micro-artisanat... via un bonus financier. La carte multi-services, qui facilite l'accès des personnes à bas revenus aux loisirs, permettra également d'accéder aux services de ces entreprises.

les moyens financiers et humains dédiés à l'ESS : avec un fonds dédié à la consolidation des projets et aux entreprises en phase de développement ; de nouvelles conventions avec les associations professionnalisées pour service rendu à la collectivité ; et une meilleure coordination avec la vie associative et avec le monde économique "classique" (projets communs, mécénat de compétences). Nous renforcerons également le soutien et la coordination des solutions ESS dans tous les quartiers avec les Contrats de proximité.

162 Préparer les emplois du futur. Anticipons les mutations économiques liées à la fin des énergies fossiles, et leurs conséquences sur les filières et les emplois locaux. Nous mettrons en place une démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales spécifique pour anticiper au mieux ces changements.

ENGAGEMENT 3

RELOCALISER L'ÉCONOMIE AVEC LES TPE/PME, LES ENTREPRISES DE L'ESS ET LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Facteurs de lien social et signes d'une ville dynamique et vivante, l'économie locale et les services de proximité dont ont besoin les Nantais.e.s doivent être accompagnés avec force par la collectivité.

163 Pas d'économie de proximité sans foncier ! Les TPE/PME, les commerces de proximité et les entreprises de l'ESS ont un besoin urgent d'opportunités foncières. Pour créer assurément un maillage fin jusqu'au cœur des quartiers, nous instaurerons un nouvel outil de maîtrise immobilière et foncière : la Foncière métropolitaine.

164 Organiser la logistique bas-carbone et la distribution en circuit-court. Exploisons un contexte propice — l'étoile ferroviaire, le feroutage, le transport fluvial avec la Loire, la logistique urbaine à vélo ... pour soutenir massivement ces solutions et les acteurs : nouvelles règles de livraisons en ville, infrastructures (plateformes vélo et intermodales), expérimentation du tram-fret, etc.

165 Soutenir le commerce et la consommation de proximité. Face au développement tous azimuts des grandes enseignes

et du commerce en ligne, nous soutiendrons le commerce indépendant en proximité des lieux de vie. Pour dynamiser les pôles commerçants, nous développerons les conciergeries de quartier et renforcerons les moyens de médiation. Nous mettrons également en place un plan d'accompagnement des commerçants dans la transition écologique.

166 Pour une finance locale à impact positif ! Nous mènerons une action déterminée pour développer l'épargne citoyenne, l'investissement participatif et les monnaies complémentaires. Il faudra notamment mieux valoriser et amplifier l'action du Crédit Municipal, et accompagner la refonte et la montée en puissance des deux monnaies complémentaires locales, SoNantes et Ret'zL.

ENGAGEMENT 4

NANTES VILLE INTELLIGENTE, CAPITALE DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE, COLLABORATIF ET INCLUSIF

Réduction des émissions carbone et sécurisation de nos données personnelles, préservation d'un usage libre face à la domination des GAFAM¹, open-data et réduction des inégalités d'accès : les enjeux sociétaux liés au numérique sont nombreux et transversaux. Nantes, qui se prévaut de la performance de ses acteurs numériques, doit également s'affirmer en leader des pratiques responsables, collaboratives et inclusives, au service des habitant.e.s.

167 « Smart city » : pour une reprise en main publique et citoyenne des données dans la ville. Nous réviserons la Charte de la donnée métropolitaine pour faire appliquer 3 grands principes à la gestion des données urbaines (big data) : une gestion publique des données d'intérêt territorial (avec des partenariats public-privé encadrés et réellement transparents) ; des données ouvertes et accessibles à tout le monde (open data) ; un soutien à la prise en main citoyenne des données (soutien à la montée en compétence et aux projets collaboratifs liés au big data).

1. Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft

LE PETIT LU - LIVRET UTILE D'ÉPARGNE AU CRÉDIT MUNICIPAL.

Avec le Crédit Municipal, nous créerons un livret d'épargne aux projets nantais de transition plutôt qu'aux énergies fossiles et aux multinationales : le « petit LU - livret utile ».

168 Numérique responsable : la collectivité doit montrer l'exemple. Au sein de nos administrations, nous favoriserons les logiciels libres et l'achat de matériel informatique de deuxième main ou reconditionné. Nous lancerons un travail de fond sur la sobriété dans le stockage des données, que nous confierons à des opérateurs nationaux engagés. Nous mettrons en place un comité numérique métropolitain et tisserons un réseau avec d'autres villes européennes pour agir ensemble pour une réglementation européenne, moins climaticide.

169 Rendre (enfin!) le numérique accessible à toutes et à tous. Nous accompagnerons les démarches administratives des personnes en fracture numérique dans les lieux gérés par la Ville ou la Métropole, et interviendrons dans les écoles, les entreprises, mais aussi avec les associations caritatives, en collaboration avec un réseau de médiateurs. La Carte de réduction Multi-services sera élargie à des chèques numériques pour l'achat de matériels reconditionnés et des chèques culture numérique (sensibilisation, formation).

170 Développer la filière réparation & réemploi numérique et accompagner les réseaux low-tech. Pour lutter contre l'obsolescence programmée, s'éduquer au numérique, et réduire le coût du matériel informatique, nous renforcerons le soutien à la filière du numérique circulaire et aux réseaux low-tech.

171 Défis déconnectés et weekends ultra-connectés. La diffusion des enjeux du numérique responsable passera par des événements comme les « Défis familles déconnectées » mais aussi des

LA VILLE INTELLIGENTE N'EST PAS (SEULEMENT) NUMÉRIQUE !

L'intelligence, c'est d'abord savoir s'adapter, mettre en lien, répondre aux défis. Notre approche de la smart city refuse la dictature du tout numérique, et privilégiera toujours les solutions humaines, en proximité, et low-tech. Les outils liés au Big Data seront mobilisés à la marge quand nécessaire, et toujours selon les principes de sobriété, démocratie, inclusion & solidarité.

DES « CHAUDIÈRES NUMÉRIQUES » POUR CHAUFFER LES LOGEMENTS

Des serveurs de données qui chauffent l'eau sanitaire de logements sociaux, cela existe déjà ! Constituons un Data Center écologique, public et local où seront hébergées des données de la métropole ou d'entreprises qui le souhaitent.

« Week-ends ultra-connectés » proposant activités sportives, ludiques ou culturelles autour du numérique responsable et des low-tech.

172 Développer une filière locale du Numérique Responsable. Nous créerons un incubateur et un réseau économique spécifiquement dédiés au Numérique Responsable, qui fera le lien entre les réseaux et entrepreneurs numériques/créatifs et ceux de l'économie sociale et solidaire. Nous soutiendrons la création d'un nouveau FabLab et de Tiers-Lieux liés au numérique responsable et aux low-tech via un appel à projets dédié.

ENGAGEMENT 5

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE LA TRANSITION

Avec plus de 56000 étudiants, Nantes est une ville universitaire où plus de 5000 personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche créent et transmettent du savoir. Cet atout est une opportunité formidable pour faire de la métropole un laboratoire à ciel ouvert de transition. Nous développerons une économie sociale et solidaire universitaire intégrale qui assure aux étudiants de pouvoir se consacrer à leurs études et vise à lutter contre la précarité

173 Créer des cycles de formation sur la transition écologique (eau, sol, biodiversité...). Nous accompagnerons la création et favoriserons le développement, en partenariat avec l'Université de Nantes et les autres institutions/écoles déjà engagées dans ce domaine, d'une chaire de la transition écologique et de formations 1er/2e cycle sur les thématiques climat-énergie, économie sociale et solidaire, biodiversité.

174 Installer une Plateforme de recherche-action sur les politiques publiques. Nous créerons une plateforme de travail en commun et de transfert de compétences avec l'université, pour améliorer les politiques publiques de la Métropole ou en inventer de nouvelles, tout en offrant un laboratoire grandeur nature aux chercheurs et aux étudiants.

UNE UNIVERSITÉ ACTRICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nous soutiendrons financièrement les recherches menées pour la protection de l'environnement. Nous créerons un Laboratoire Nantais de Recherche et Développement en Environnement qui aura pour vocation de concentrer par projets les compétences scientifiques des chercheurs de l'université et des acteurs économiques locaux pour trouver des solutions innovantes et utiles à l'objectif de transition écologique que nous portons sur notre territoire.

175 Renforcer l'aide à la recherche de financements européens. En lien avec la Région, nous créerons une cellule d'accompagnement des chercheurs/euses pour améliorer leur accès aux programmes européens finançant les projets de recherche et d'innovation.

ENGAGEMENT 6 LA COLLECTIVITÉ, EMPLOYEUR EXEMPLAIRE ET MOTEUR DE TRANSITION

Pour préserver notre environnement afin que s'épanouissent ses habitant.e.s, la collectivité doit s'engager à donner l'exemple, au quotidien, dans ses achats et ses fonctionnements.

176 Rendre les finances de la collectivité plus propres. Nous adopterons une charte favorisant les partenaires bancaires éthiques qui séparera progressivement la collectivité des banques les plus « sales » (investissements « fossiles », paradis fiscaux). La charte sera proposée aux entreprises et associations.

177 La Ville, client exemplaire ! La collectivité doit donner l'exemple par ses achats, en visant le 100 % bio et local dans la restauration scolaire et collective, le 100 % énergie renouvelable pour les bâtiments et l'éclairage public, le 100 % numérique responsable. Nous réengagerons la Métropole dans la démarche des Territoires de commerce équitable.

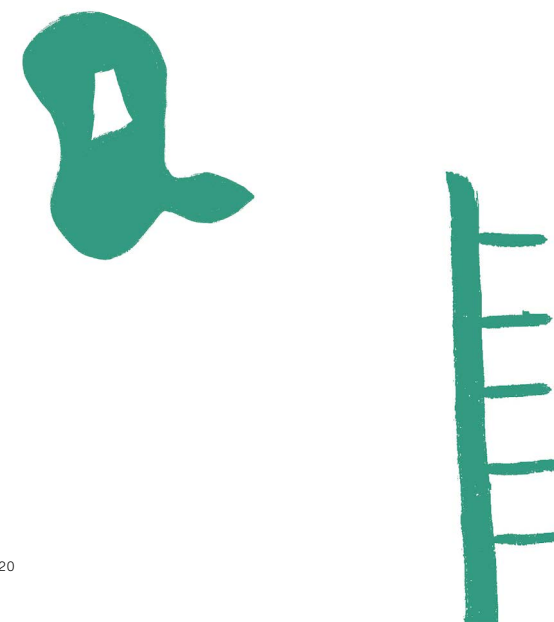
178 Utiliser la commande publique comme levier de la transition écologique et la justice sociale. Avec des équipes dédiées, nous réviserons le schéma des achats responsables, rendrons accessibles les marchés publics aux TPE/PME et entreprises de l'ESS, et systématiserons les clauses sociales/environnementales ambitieuses dans nos appels d'offres.

179 Soutenir les projets vertueux par la participation financière. Nous mobiliserons les outils économiques à la disposition des collectivités pour soutenir directement les entreprises vertueuses : investissement direct dans les projets d'énergies renou-

velables, prise de parts au capital des coopératives, subventionnement des entreprises de l'ESS, garanties d'emprunt.

180 Prendre soin des agent.e.s, les garants de la qualité du service public et de la mise en œuvre du projet politique.

Nous ferons évoluer les services vers une organisation plus coopérative qui privilégie le dialogue social et les propositions des agents. Nous rendrons aussi nos administrations plus agiles pour faciliter la vie au travail (ou en télétravail !) et la prise d'initiative.







ENSEMBLE, FAISONS DE NANTES LA VILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DONT NOUS AVONS BESOIN !

L'enjeu du mandat qui vient est grand. Il est décisif pour l'avenir des Nantais.es. Face aux défis qui nous attendent, le temps est à l'action. Il nous faut proposer un cap clair pour redonner du sens et du désir aux habitant.e.s, et bâtir localement une société écologique solidaire, garante des équilibres nécessaires à la vie sur Terre et au vivre-ensemble.

Ce programme est **le récit d'un avenir désirable**, convivial, qui marque son attachement à la protection de l'intérêt général et des grands cycles de la nature, pour dire « *oui, ensemble, c'est possible !* »

180 propositions, pour faire de Nantes la ville écologique et solidaire dont nous avons besoin !